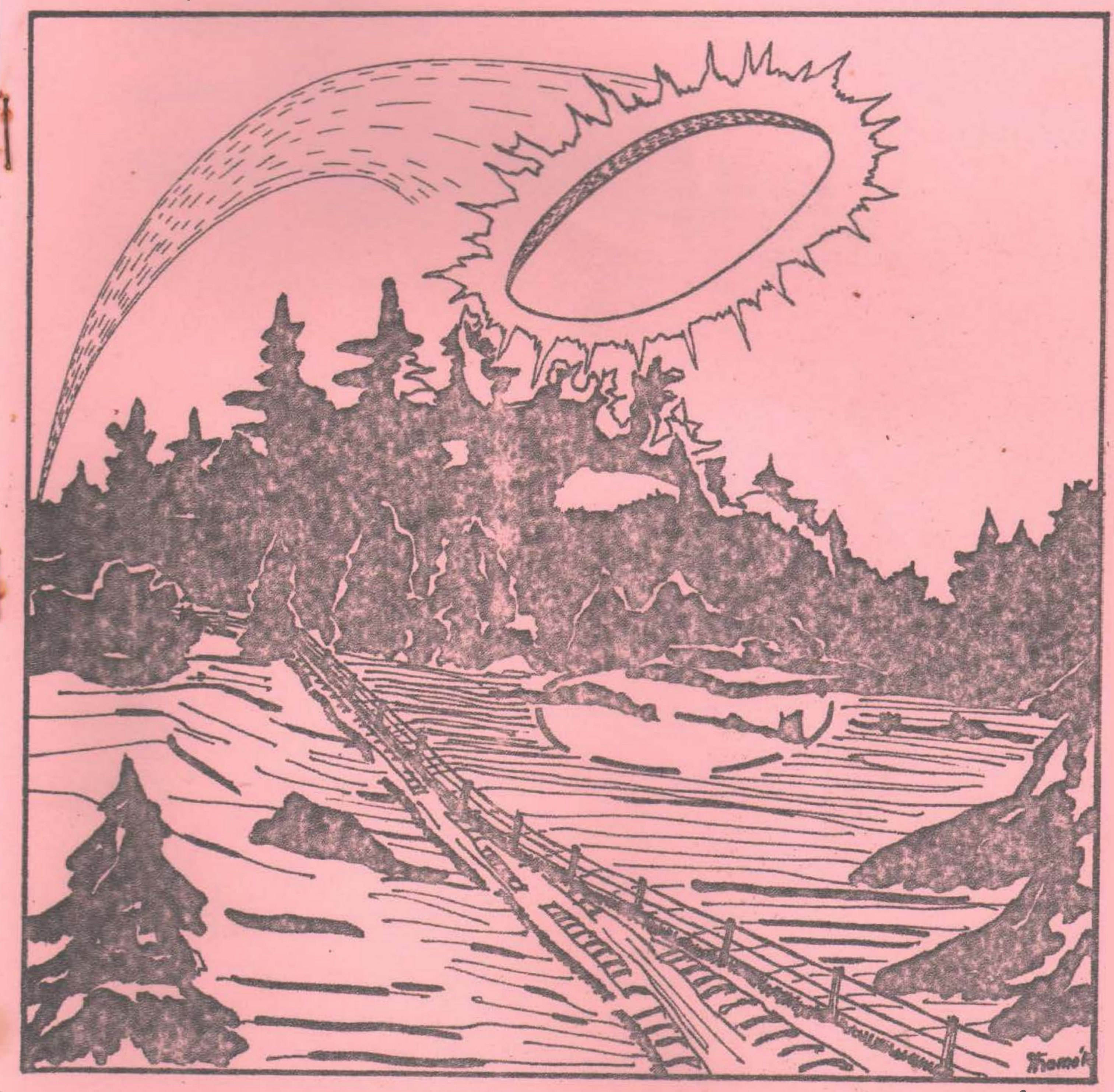
GROUPE 5255

Groupe d'Etude et de Recherche sur les OVNI

HAUTE-MARNE / MEUSE



Semestriel

N: 1

FEVR. 1980

G R O U P E 5255
(GROUPE D'ETUDE ET DE RECHERCHE SUR LES O.V.N.I.)
. Délégation régionale du Groupement LUMIERES DANS LA NUIT .
Membre du COMITE NORD-EST DES GROUPEMENTS UFOLOGIQUES
- HAUTE-MARNE / MEUSE -
Asbl. 1901 - Siège social : 20 rue de la Maladière - 52000 CHAUMONT

Membres du bureau

Président	:	Roger THOME
Secrétaire	:	Christine ZWYGART
Trésorier	:	Lionel DANIZEL
Secrétaire adjoint	:	Patrick KOENIG
Trésorier adjoint	:	René THOME

Adhésion annuelle (y compris abonnement à la revue) : 60 Francs

Pour tous versements : C.C.P. GROUPE 5255 1 816 32 B CHALONS/MARNE

CORRESPONDANCE : toute correspondance (demande de renseignements, compte-rendu d'observation, etc) est à adresser :
- pour le Sud de la HAUTE-MARNE : GROUPE 5255
20 rue de la Maladière
52000 CHAUMONT
- pour le Nord de la HAUTE-MARNE et la MEUSE : GROUPE 5255
La Pointerie n° 6
55170 ANCERVILLE-GUE

-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-

SOMMAIRE du NUMERO 1

-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-

Dans les prochains numéros, une rubrique pourra être consacrée au courrier de nos lecteurs ainsi qu'à des propositions d'échanges ou d'achats (livres, matériel divers, etc). Pour cela, nous attendons vos critiques, vos idées ou vos suggestions en nombre suffisant.

-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-

E D I T O R I A L

=========

Le GROUPE 5255 est né le 8 Octobre 1977 et j'ai l'honneur de le présider depuis les premiers jours. Il est le premier groupe départemental du genre implanté dans deux départements - HAUTE-MARNE et MEUSE - voisins sur la région.

Certes, il faut le dire, il ne vit que grâce à l'action, la volonté, le soutien et le courage de quelques-uns de ses membres consacrant bénévolement tout leur temps libre, ou presque, à l'étude sérieuse et objective du phénomène O.V.N.I.

Par la même occasion, le GROUPE 5255 assure la délégation régionale du Groupement International de Recherches LUMIERES DANS LA NUIT pour les deux départements cités plus haut, plusieurs des fondateurs du groupe étant membres-enquêteurs de ce groupement depuis de nombreuses années.

Avec les modestes moyens d'une association régie par la loi de 1901 (ASBL), nous avons le plaisir de sortir de notre duplicateur le premier numéro de la revue du GROUPE 5255, que nous vous offrons comme une vue générale sur les travaux de ses membres et sur les aspects ufologiques de la région concernée.

Bien entendu, les défauts à éliminer, les imperfections à rectifier, c'est à vous, amis lecteurs, que revient le droit -sinon le devoir - de nous les signaler, puisque les pages de la revue sont ouvertes à tous...

Il est bien évident qu'une telle revue demande de très nombreuses heures de travail et de soin de la part de ses collaborateurs bénévoles; je les en remercie infiniment ici.

Enfin, je me bornerai à ajouter que, dans la recherche de la vérité que nous poursuivons au-delà des détracteurs et sceptiques de tout poil, il n'y a pas de place pour les mystiques, illuminés et mystificateurs au sein de notre association.

L'étude du phénomène O.V.N.I. est passionnante à plus d'un titre et ouvre des horizons nouveaux. Notre équipe s'y attèle avec lucidité et enthousiasme car, certes, les embûches ne manquent pas.

Je parlerai encore des accords fructueux qui ont été établis avec les autres groupements régionaux, notamment au sein du COMITE NORD-EST des GROUPEMENTS UFOLOGIQUES. Nous avons également des contacts avec plusieurs groupements étrangers; ces contacts servent un idéal commun et permettent un intéressant et important échange d'informations régionales, nationales et internationales.

Pour finir, je n'oublierai pas de remercier vivement tous nos amis et toutes les personnes qui nous soutiennent si chaleureusement en nous faisant la confiance d'adhérer à notre groupe.

Bien cordialement à tous,

Roger THOME,
Président du GROUPE 5255

=+=

B O N N E   E T   H E U R E U S E   A N N E E   1 9 8 0

=+=

N O S   A C T I V I T E S

Christine ZWYGART

Le GROUPE 5255 existe maintenant depuis 2 années. Ces deux années, il les a surtout consacrées à se structurer, c'est-à-dire à définir à la fois ses objectifs, ses moyens et ses limites.

Avant même sa création officielle en association à but non lucratif, nous étions déjà quelques-uns, membres de LUMIERES DANS LA NUIT pour la plupart, qui nous étions regroupés pour mener principalement deux activités qui sont restées les deux activités essentielles du groupe :

- les enquêtes : elles forment la base de toute recherche ufologique, sur laquelle se greffent la plupart des autres activités. Une formation commune d'enquêteurs doit être mise au point avec les autres groupes membres du COMITE NORD-EST des GROUPEMENTS UFOLOGIQUES.

- les nuits d'observation : dans toute la mesure du possible, nous essayons de les organiser hebdomadairement, sur des sites particulièrement propices par leur position géographique ou par la fréquence des phénomènes qui s'y sont déjà déroulés.
Une carte recensant ces différents sites va être établie et un calendrier annuel des nuits d'observation sera fixé.

Un groupe de travail a été chargé d'élaborer un catalogue qui recensera toutes les méprises possibles en cas d'observation. Ce catalogue pourra donc être utile tant pour les nuits d'observation que pour les enquêtes.

Outre ces deux activités, d'autres constituent également la trame de nos recherches. En voici quelques exemples :

- élaboration d'un diaporama : ce diaporama sera destiné à être utilisé lors de conférences ou de réunions diverses. Les cas d'observations les plus intéressants sont actuellement illustrés par les dessinateurs du groupe et ces illustrations seront ensuite reproduites en diapositives. accompagnées d'un commentaire.

- diffusion d'une revue : elle sera tout d'abord semestrielle. Elle est ouverte à tous ceux qui veulent proposer leurs idées, leurs réflexions ou faire partager leurs connaissances et leur expérience. Elle sera un lien entre les membres du groupe mais également entre le GROUPE 5255 et tous les autres groupes avec lesquels il est en contact.

- participation aux travaux du COMITE NORD-EST DES GROUPEMENTS UFOLOGIQUES : le GROUPE 5255 fait partie du C.N.E.G.U. depuix sa création et travaille donc en collaboration avec d'autres groupements du Nord-Est de la France. Cette collaboration a déjà permis la diffusion d'un numéro "Spécial C.N.E.G.U." auquel chaque groupe a apporté sa part, ainsi que la mise au point d'une fiche type d'observation.
La prochaine réunion du C.N.E.G.U. sera organisée par le GROUPE 5255 à CHAUMONT, fin Mars. Elle traitera en particulier de la formation des enquêteurs, de la mise à jour de cartes communes des observations régionales et de la préparation du prochain numéro "Spécial C.N.E.G.U."

- études statistiques : à partir du fichier des observations mis à jour constamment, on peut faire la synthèse de ces observations et en dégager les caractéristiques principales pour la région.

- recherches d'archives : tous ceux qui sont intéressés par les phénomènes O.V.N.I. du passé peuvent effectuer des recherches dans ce sens.

Atterrissage avec traces au sol et évolutions d'O.V.N.I.
à BRABANT-LE-ROI (MEUSE)
le Mardi 23 Mars 1976 à 3h 40' HL

====================

Enquête de : Roger THOME - René THOME - Marc GODINOT
(GROUPE 5255 - L.D.L.N.)

Référence du cas : F /99/ 55 76 03 23 (00)

Reconstitution de l'observation

Le Mardi 23 Mars 1976, à 3h 35' du matin, Mr Charles C... part travailler, comme chaque matin, à la S.M.R. de REVIGNY-SUR-ORNAIN (Meuse), située à 7 kms de son domicile. Il est très ponctuel, pointe à l'usine à 3h 45'-46'; ce matin-là, le camarade d'atelier qu'il emmène d'habitude avec lui est malade. Il part donc seul. Il ne roule pas vite (60 à 70 km/h) car le moteur de sa RENAULT 5 est froid.

Entre NETTANCOURT et BRABANT-LE-ROI, alors qu'il débouche en haut de la colline qui domine un peu BRABANT-LE-ROI et la vallée de l'Ornain, un objet lumineux, situé à environ 600 mètres en avant, sur la gauche de la route, attire soudain son attention. Très intrigué, il le regarde avec attention tout en s'approchant; il le situe alors avec une certaine précision car sa lumière éclaire les deux pancartes situées plus loin sur la route (la plus proche est une publicité pour Renault), et il voit en silhouette l'éolienne du parc voisin, éclairée par derrière; l'objet est donc à une distance intermédiaire entre ces repères visuels. Il s'en approchera jusqu'à 200 à 250 mètres, et il estime sa taille à environ deux fois celle de la pièce où nous sommes (lors de l'enquête), ce qui ferait un diamètre de l'ordre de 12 mètres et une épaisseur de l'ordre de 2 mètres; l'objet est discoïdal, à fond plat, le dessus est légèrement bombé; il est lumineux, jaune avec une bande orange foncé dans le bas.

Brusquement, un deuxième objet inconnu arrive de la droite en descendant rapidement vers le premier, incliné à 45°, et s'arrête à 6 ou 7 mètres au-dessus. Il devait être au-dessus des nuages auparavant (temps couvert), car le témoin ne l'avait pas remarqué en grimpant la côte. Il est nettement plus petit que l'autre, de diamètre inférieur ou égal à la moitié de celui du premier. Il a la forme d'une coupole simple, est de même couleur, avec la même bande orange, et ne laisse aucun sillage. Le premier objet s'élève un peu en restant horizontal ("peut-être de 2 mètres, pas plus" nous dit le témoin), puis s'incline à 45°, parallèlement au deuxième engin, à 4 ou 5 mètres de celui-ci. Ces dimensions sont approximatives car "il n'est pas possible de dire un chiffre carrément". Ainsi placés l'un par rapport à l'autre, les deux engins s'élèvent en s'éloignant du témoin étonné. Ils sont entourés d'un halo jaune-grisâtre (comme auparavant, dû à la lumière émise), mais de plus laissent derrière eux un sillage : des traînées vaporeuses ayant un aspect de brouillard, "des traînées un peu comme une pluie d'orage éclairée par le soleil". Le témoin ne peut préciser si, seul, le plus grand des objets laissait ces traînées.

Quelques secondes auparavant, non loin du panneau 80 km/h qu'il éclairait avec ses phares, et à cause de la distraction due à la présence de l'objet, ses roues droites avaient mordu l'herbe du bas-côté droit de la route départementale 394 et la voiture avait été un peu secouée; au même moment, le moteur eut des ratés et il entendit un sifflement très aigu. Réaction du témoin : "Ca y est, avec tes c..., t'as pété une courroie !". Mais quand les objet s'éloignent, le moteur repart normalement et il n'y a plus de sifflement (Les phares sont restés allumés; pas d'autres observations quant à la voiture).

Le témoin réalise après coup que le sifflement entendu provenait des objets; il roulait avec la vitre gauche descendue de 5 à 10 cm et il compare ce bruit à celui d'une dynamo ou d'un moteur qui s'emballe.

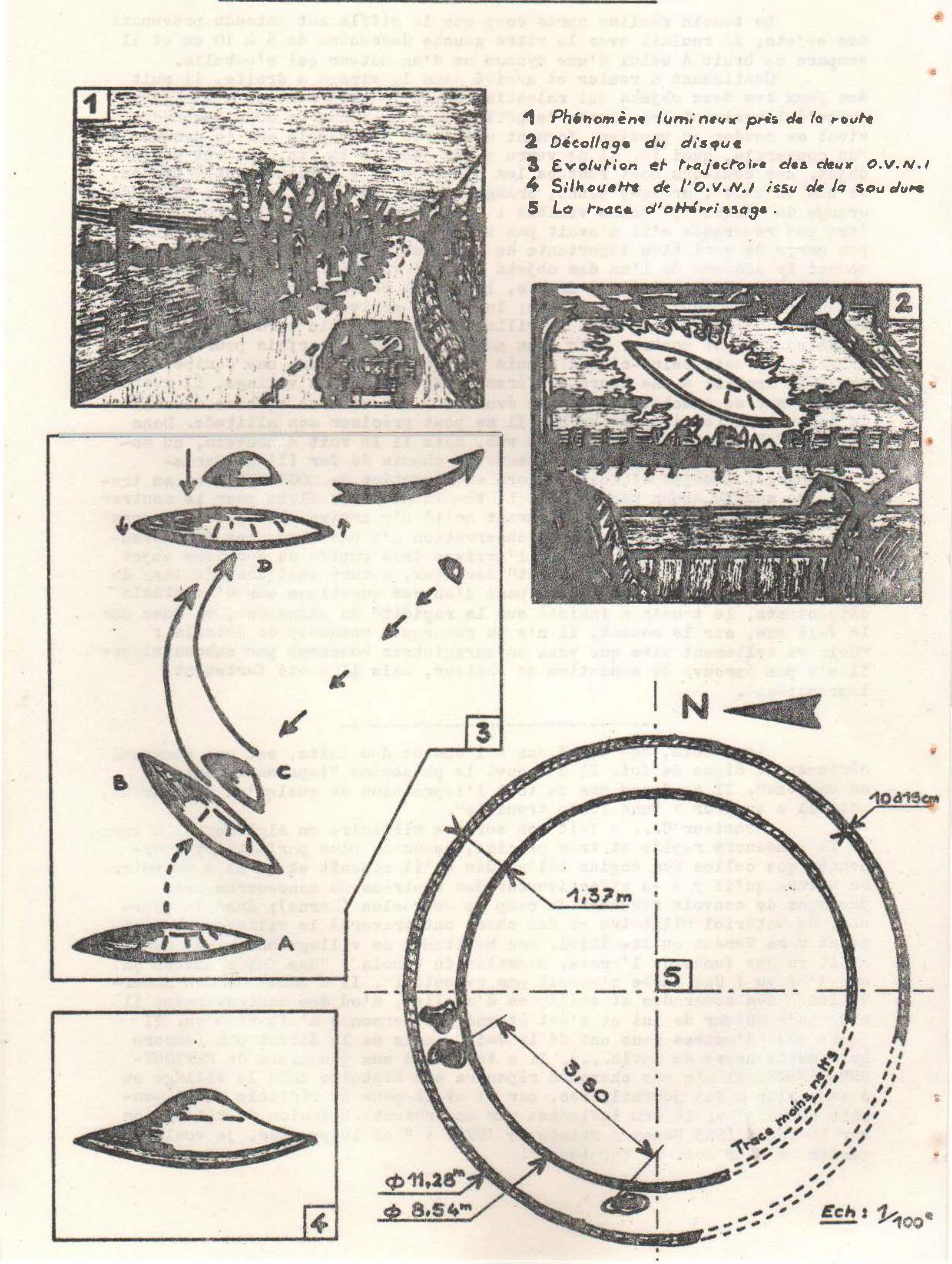
Continuant à rouler et arrivé dans le virage à droite, il suit des yeux les deux objets qui ralentissent, s'immobilisent et s'inclinent jusqu'à l'horizontale; alors, le petit engin en forme de dôme descend et vient se souder au premier, formant une sorte de coupole sur le dessus ou "un couvercle, quoi !". Il ne verra plus, jusqu'à la fin, que cet unique objet. Les couleurs sont restées les mêmes et il y a maintenant 4 bandes, de bas en haut : orange, jaune, orange, jaune. Après la soudure, la bande orange du milieu fut moins visible : il la voyait mais ne l'aurait peut-être pas remarquée s'il n'avait pas vu la soudure des deux objets. Il n'a pas perçu de variation importante de l'intensité de la lumière et à aucun moment le dessous de l'un des objets n'a été visible.

Après le virage à droite, le témoin constate que l'objet semble demeurer et évoluer sur sa gauche; lorsqu'il arrive à BRABANT-LE-ROI, il se trouve derrière lui; dans le village meusien, il le perd de vue. Il pense un instant montrer cela à un ami qu'il emmène parfois pour aller travailler, mais celui-ci est depuis quelques jours dans une équipe qui prend le travail à une heure différente. En sortant du village, il retrouve l'objet sur sa gauche, qui semble évoluer à une vitesse voisine de celle de sa voiture (environ 60 km/h). Il ne peut préciser son altitude. Dans REVIGNY-SUR-ORNAIN, il le perd de vue, mais il le voit à nouveau, au moment où il franchit le pont au-dessus du chemin de fer (ligne Paris-Strasbourg); l'objet s'éloigne alors en direction de MOGNEVILLE et sa trajectoire semble assez rectiligne. Le témoin accélère alors pour le montrer au gardien de l'usine, mais peu avant qu'il n'y arrive, l'objet a disparu derrière la colline. Au total, l'observation n'a pas duré plus de 5 minutes. La phase principale, depuis l'arrivée très rapide du deuxième objet plus petit jusqu'à "l'accouplement" des deux, a duré quelques dizaines de secondes. Lorsque nous lui avons posé d'autres questions sur d'éventuels clignotants, le témoin a insisté sur la rapidité du phénomène, et donc sur le fait que, sur le moment, il n'a pu remarquer beaucoup de détails : "Cela va tellement vite que vous en enregistrez beaucoup par subconscience". Il n'a pas éprouvé de sensation de chaleur, mais il a été fortement impressionné.

Le témoin, âgé de 43 ans à l'époque des faits, est une personne sérieuse et digne de foi. Il a trouvé le phénomène "impressionnant et assez beau". Il ne donne pas du tout l'impression de quelqu'un de peureux, mais il a eu peur : "une forte trouille".

Monsieur C... a fait son service militaire en Algérie; il a trouvé la manoeuvre rapide et très précise, beaucoup plus parfaite et coordonnée que celles des engins téléguidés qu'il connaît et qu'il a pu voir. On notera qu'il y a eu effectivement des rentrées de manoeuvres avec passages de convois revenant du camp de Mourmelon (Marne); dans la journée, du matériel militaire et des chars ont traversé le village, se dirigeant vers Verdun ou St-Mihiel. Des habitants du village ont pensé qu'il avait vu une fusée de l'armée. Réaction du témoin : "Une fusée envers ça que j'ai vu ! Une fusée n'aurait pas remonté !". Il a parlé de son observation à ses camarades et collègues d'atelier, d'où des controverses; il a demandé autour de lui et s'est étonné que personne n'ait rien vu. Il pense que "d'autres gens ont dû le voir", mais ne le disent pas (encore qu'à cette heure du matin...). Il a téléphoné aux gendarmes de REVIGNY-SUR-ORNAIN. Il n'a pas cherchéà répandre son histoire dans le village ou à en parler à des journalistes, car il avait peur du ridicule et il pensait qu'on l'aurait cru influencé par une résente émission de télévision sur le sujet (FR3 Nancy / Printemps 1976) : "Moi le premier, je voulais garder ça pour moi, et terminé !".

BRABANT-LE-ROI 23 MARS 1976



Effets postérieurs sur lui-même : quelques coliques probablement dues à sa très forte émotion, ainsi que des effets visuels sur le côté gauche de son visage, avec impression "d'une plaque noire qui arrive à toute vitesse sur ma gauche" (champ visuel diminué à gauche par une zone noire), ce qui s'explique par un effet "d'hystérésis", ou, si l'on préfère, de "rémanence". Cet effet est double : 1° physiologique, 2° psychologique.

Précisions sur les effets optiques subis par le témoin

Hystérésis : retard de l'effet sur la cause dans le comportement des corps soumis à une action (élastique ou magnétique) croissante puis décroissante.

1° Effets d'ordre physiologique : il a dû se passer quelquechose d'identique au fait qu'après avoir été exposé un moment et au dehors à un soleil éblouissant, on est "aveuglé" ensuite en rentrant dans une pièce sombre. Une "rémanence" de cet ordre a donc pu avoir lieu, étant donné l'extrême luminosité de l'engin. Ce qui n'exclut pas l'influence de phénomènes surajoutés aux effets lumineux, provenant d'autres effets possibles, magnétiques par exemple ?...

2° Effets d'ordre psychologique : une "rémanence" d'ordre psychologique est certainement aussi intervenue. La "trouille" du témoin se répercutant dans le geste du bras protecteur lors de l'approche de "la plaque noire".

Un "négatif" en somme, en 1° comme en 2°. A noter que tout s'est toujours passé à gauche, ce qui tend (observation et suites "visuelles") à corroborer une certaine opinion.

TRACES

Dans le champ en herbe bordant la route, à exactement 20 mètres de distance de celle-ci, deux traces circulaires en anneaux fermés ont été découvertes par les enquêteurs, en présence du témoin et de sa femme, le Dimanche 28 Mars 1976, soit 5 jours seulement après les faits.

Le grand anneau fait 11,28m de diamètre, le diamètre du petit anneau étant de 8,54m. Une distance de 1,37m sépare les deux anneaux fermés. La largeur des deux anneaux se situe entre 10 et 15cm. Sur toute la circonférence des deux cercles, l'herbe est jaune ou jaunâtre, peu dense par rapport à l'ensemble du pré. Curieusement, sur la partie Nord-Ouest de la trace, entre le premier et le deuxième anneau, se trouvent 3 plaques d'herbe jaunâtre comme découpées avec un instrument tranchant. En dessous de ces 3 plaques d'herbe, il manque un peu de terre. Aucune anomalie, magnétisme ou radioactivité, ne fut remarquée par les enquêteurs présents sur le site d'atterrissage.

Le fait qui atteste un rapport entre cette trace suspecte et l'observation visuelle du témoin faite depuis la route départementale, c'est que ce dernier a indiqué aux enquêteurs présents le lieu d'atterrissage présumé du disque lumineux dans la zone exacte où fut découverte la trace formant deux anneaux fermés. Le propriétaire du champ exclut l'hypothèse d'une machine agricole, nulle part ailleurs dans ce pré et les champs avoisinants une trace semblable n'est visible. Les deux anneaux sont complètement clos, aucune autre trace ou empreinte y allant ou en sortant n'a été décelée. Soulignons que des essais infructueux ont été réalisés avec plusieurs voitures : rien ne correspond à cette trace en anneau.

En conclusion: dans l'état actuel des éléments (forts nombreux) de cette enquête et de son analyse, il y a de très fortes présomptions pour que cette trace ait un rapport direct avec le disque lumineux vu au sol ou très près du sol par l'observateur. Nous l'indiquons donc comme trace d'atterrissage. Le témoin oculaire nous indique un diamètre apparent de 12m pour le grand objet en forme de disque plat vu sur le site. La trace la plus grande fait 11,28m. Si le disque s'était posé de toute sa masse et sans l'aide d'un train d'atterrissage, la surface d'herbe écrasée aurait indubitablement été

beaucoup plus grande, et non seulement constituée de deux anneaux fermés. On pourrait alors penser que le disque se tenait très proche du sol, à quelques centimètres seulement. Lors du décollage, de son envol, l'objet provoqua un effet de pression; ensuite, les deux anneaux ont pu être formés à la suite d'un effet électromagnétique ou d'un début d'effet calorifique; puis une sorte d'aspiration, d'où les morceaux de boue sèche trouvés sur tout le périmètre des deux anneaux. En ce qui concerne les 3 plaques d'herbe découpées, à priori on peut penser à des prélèvements d'échantillons, à un travail quelconque... notons qu'elles ont très bien pu être faites par une aspiration provenant de dessous l'engin lors de son envol, c'est une hypothèse. Tout ceci pencherait en faveur du stationnement de l'objet à quelques centimètres au-dessus du sol.

TEST DE GERMINATION

Plusieurs échantillons de terre et d'herbe furent prélevés, en date du 28 Mars 1978, aussi bien sur le site (trace d'atterrissage) que sous les 3 plaques d'herbe découpées, de même que des échantillons témoins. Pour ce faire, des semis de gazon japonais n° 321 furent faits. Les graines se sont développées à peu près de la même façon, mais légèrement moins dans le pot d'essai n°3 où la terre fut prélevée sous l'une des grandes plaques d'herbe découpées. Là, le gazon y est moins haut par rapport aux deux autres, et l'herbe peu dense. On peut donc dire que le sol de l'aire d'atterrissage allégué ne présentepas de signes de stérilité apparente; reste néanmoins la curiosité de pousse du pot d'essai n°3.

RENSEIGNEMENTS METEO

Ils furent pris auprès de la Station Météorologique de la B.A.113 de ST-DIZIER.

- à 3h00' HL, le vent au sol était du 080° pour 3 noeuds - Visibilité de 7 kms - Nébulosité 5/8° de strato-cumulus à 450m - 7/8° de strato-cumulus à 900m - Température : + 5,3°C - Pression : 994,7mb

- à 4h00' HL, le vent au sol était du 040° pour 2 noeuds - Visibilité de 7 kms - Pluie fine - Plafond et nébulosité 8/8° de strato-cumulus à 480m - Température : + 4°C - Pression : 994,9mb et 1011,5mb

Cela correspond aux déclarations du témoin disant que le temps était couvert et nuageux. On peut également en déduire, d'après étude sur les lieux et les souvenirs du témoin, et d'après ces conditions météorologiques règnant à l'heure de l'observation, que l'O.V.N.I. évoluait sous la couche nuageuse, à environ 400 à 500 d'altitude, lors de son départ vers HOGNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS AUPRES DE L'ARMEE DE L'AIR

Le Colonel commandant le Centre de Détection et de Contrôle (C.D.C.) 05/902, Base Aérienne de CONTREXEVILLE, confirme qu'après une analyse approfondie des films d'enregistrement radar (restitution de la situation aérienne détectée par le centre), aucun écho correspondant à l'objet volant non identifié n'a été détecté par le C.D.C. En outre, vu la basse altitude à laquelle il évoluait, il est certain qu'il ne fut pas repéré par les radars de surveillance du territoire.

D'un autre côté, à notre demande, le Bureau de Prospective et d'Etudes de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air à PARIS nous répondit que les radars de l'Armée de l'Air n'avaient relevé aucun phénomène susceptible de correspondre à un O.V.N.I. à la date indiquée. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'observation...

A propos de phares, de clignotants, de non clignotants et d'O.V.N.I.s

LA NUIT OU LA SIGNALISATION DES AERONEFS

René CAYROL

Tout le monde connaît l'expression "c'est le jour ou la nuit" qui traduit une grande différence entre plusieurs choses et qui, semble-t-il, paraît fort adaptée au phénomène qui nous intéresse beaucoup, nous ufologues.

En effet, si l'oeil est un merveilleux photographe nous permettant d'apprécier, le jour, presque tous les paramètres nécessaires à l'analyse qui détermine les niveaux d'étrangeté, de curiosité, de peur, il n'en est pas de même la nuit où l'oeil le plus exercé commet les erreurs les plus grossières.

Peu nous importe de savoir pourquoi, pourvu que l'on parvienne, malgré ce handicap, à éviter un maximum de méprises qui sont, nous le savons bien, la "denrée impérissable" des inconditionnels du rationalisme.

Force nous est donc de nous informer, et même si cela apparaît à beaucoup comme un résumé, fort de bonne logique, l'expérience prouve qu'il est indispensable de pouvoir accréditer le probable ou de discréditer l'impossible, même si cela ne doit pas toujours entretenir une bonne intelligence avec des convictions aussi profondes que naïves.

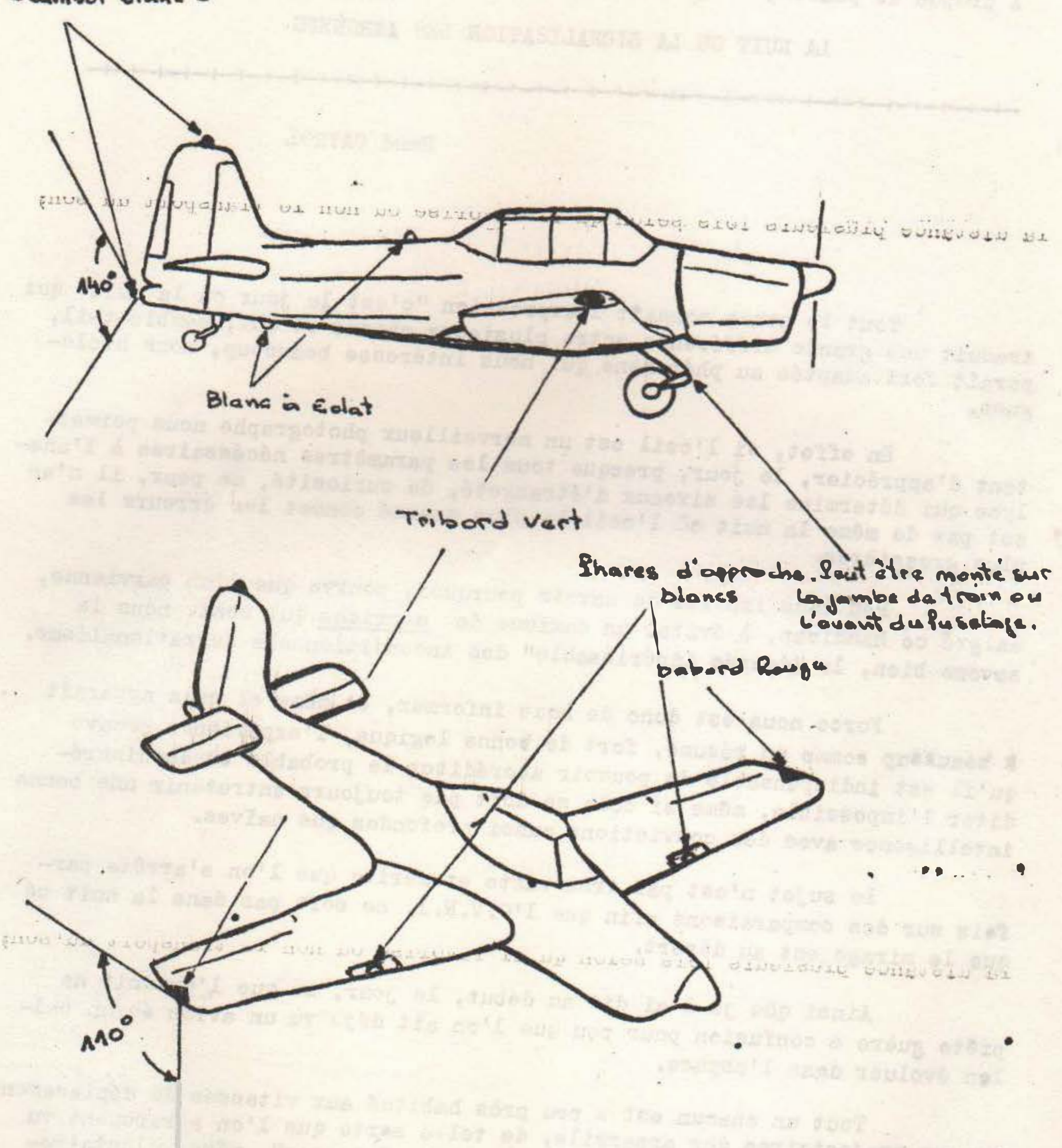
Le sujet n'est pas très vaste et mérite que l'on s'arrête parfois sur des comparaisons afin que l'O.V.N.I. ne soit pas dans la nuit ce que le mirage est au désert.

Ainsi que je l'ai dit au début, le jour, ce que l'on voit ne prête guère à confusion pour peu que l'on ait déjà vu un avion ou un ballon évoluer dans l'espace.

Tout un chacun est à peu près habitué aux vitesses de déplacement et aux trajectoires des appareils, de telle sorte que l'on a rarement vu un long courrier, par exemple, effectuer des "zig-zag", même volontairement, car cela lui est matériellement impossible; il est donc aisé de conclure que, si la nuit ce même courrier passe devant nous, il n'en aura pas plus un vol acrobatique, le contraire étant davantage à supposer en raison de la difficulté rendue par la diminution sensible des références extérieures.

Associons au phénomène visuel, détectable jusqu'à 15 kms par beau temps et selon le type d'appareil, le phénomène du bruit dont la portée sera très souvent supérieure à celle de la lumière.

Le vent est un facteur influent qui pourra multiplier ou diviser la distance plusieurs fois selon qu'il favorise ou non le transport du son;



* Le ou les Projecteurs escamotables servant à la vérification des entrées réacteurs, aux bords d'attaque des ailes ou au contrôle du givrage, sont montés à l'emplanture des ailes et manoeuvrables de l'intérieur.

donc, d'une manière générale, lorsque l'on aperçoit un phénomène lumineux, il est très important de penser à ce binôme lumière-son et, s'il n'existe pas, de déterminer pourquoi, chaque fois que cela sera possible.

Nous allons voir à présent de quelle manière sont signalés les aéronefs civils et militaires, ailes d'abord, fuselage ensuite :

- Un feu rouge continu ou clignotant placé sur le saumon d'aile gauche (extrémité) et émettant selon un angle de 110° (voir shéma)
- Un feu vert continu ou clignotant placé sur le saumon d'aile droite, émettant selon un angle de 110° (voir shéma)
- Un ou plusieurs projecteurs placés sur les bords d'attaque appelés couramment phares d'atterrissages, dont la lumières est blanche, et servant essentiellement aux procédures d'atterrissage et de décollage, ainsi que, parfois, au cours des vols, pour signaler sa présence, étant donné la puissance de ces projecteurs

Sur le fuselage, de l'arrière vers l'avant, on trouve :

- Sur l'étambôt (arrière du fuselage), un feu blanc continu ou clignotant émettant au-dessus ou au-dessous du plan horizontal ainsi qu'à babord et tribord (gauche et droite) selon un angle de 140° (voir shéma); si ce feu est clignotant, il est prévu d'installer également un feu rouge à éclats à l'arrière, alternant avec le blanc
- Si les feux situés sur les saumons d'ailes sont clignotants, il est prévue d'installer un feu blanc à éclats qui alternerait avec le rouge et le vert et visible tous azimuts. Ces feux à éclats sont appelés feux anticollision. On trouve très souvent les feux à éclats rouges montés sur le sommet de la dérive des appareils.
- Les "phares d'atterrissage" peuvent également être montés sur le fuselage à l'avant ou sur les jambes des trains d'atterrissage
- Il existe en outre des projecteurs escamotables qui équipent certains appareils et qui, fixés sur les flancs du fuselage, permettent, en les orientant, de vérifier les bords d'attaque des ailes, les entrées des réacteurs, les phénomènes de givrage, etc... et qui sont utilisés par l'équipage à n'importe quel stade du vol.

Ajoutons à tout cela que, la nuit, l'intérieur des appareils étant éclairé, il y aura autant de points lumineux que de hublots, qui ne seront visibles que si l'appareil est relativement près (atterrissage et décollage), donc avec bruit de moteurs.

Pour les hélicoptères, la réglementation est la même et les feux de garde verts et rouges sont situés sur les flancs de l'appareil au lieu des saumons d'ailes.

Il peut arriver d'entendre plusieurs appareils, la nuit, et de

n'en voir qu'un, car il existe, sur les "SA 330 PUMA" en particulier, des feux de formation serrée, qui sont rouge terne, situés au-dessus du fuselage et conçus de telle sorte qu'ils ne soient vus que par les tout premiers appareils suiveurs.

Pour finir, et pour répondre à une question qui m'a été posée plusieurs fois, il faut savoir que, de nuit, l'éclairage interne d'une cabine de pilotage est au minimum en dehors des instruments qui sont éclairés individuellement et à intensité réglable à l'aide d'un rhéostat.

Il est pour le moins curieux de rencontrer des personnes prétendant avoir vu des appareils dont la cabine est "illuminée" à tel point qu'on ne voit qu'elle, car le gros problème est de voir à l'extérieur, ce qui devient pratiquement impossible si l'éclairage interne est trop violent.

Je pense qu'il faut rester sain dans les raisonnements de déduction et ne pas trop attribuer à tel phénomène une source "militaire secrète", à tel autre un phénomène météo, et ainsi de suite, tant et si bien que, dès l'instant où l'on ne comprend pas le pourquoi et le comment, on tait le phénomène.

La liste des choses à faire ou à ne pas faire ne sera jamais limitative, même si l'on connaît bien de nombreux paramètres, et je souhaite que cette modeste description puisse au moins faire comprendre à tout un chacun que la trajectoire d'une lumière, la nuit, est rigoureusement la même que celle de son support, le jour, lorsqu'elle est montée sur un aéronef, et qu'en tous les cas ce n'est pas l'ambiance nocturne qui anarchise ses trajectoires.

-+-

ARCHIVES

Jean-Charles AZZOPARDI

Aussi longues et fastidieuses soient-elles, les recherches d'archives n'en apportent pas moins de précieuses informations sur les évènements ufologiques d'antan. Elles permettent, de même, de nous montrer l'évolution psychologique de la masse populaire face au phénomène O.V.N.I., depuis la réticence la plus complète il y a à peine deux décennies, jusqu'à la prise de conscience collective qui maintenant commence à s'effectuer.

C'est sur l'année 1954 que, pour la première parution de notre revue, j'ai jeté mon dévolu, non sans cause puisqu'elle a fait l'objet d'une vague d'apparitions dans le monde, dont la France, et notamment en Meuse et en Haute-Marne.

Comme on pourra le remarquer, la crédibilité accordée au phénomène des M.O.C. en 1954 était loin de faire l'unanimité et le sujet prêtait plutôt à rire.

/ Articles relatifs à la MEUSE /

- "L'Est Républicain" du Mardi 5 Octobre 1954

COMMERCY : Les cigares volants

En allant chercher du pain, Mr Guillemin Georges, boulanger, nous dit : "On va raconter que je suis un blagueur, pourtant, Mercrédi soir, alors que j'étais à Commercy, pour passer mon Jeudi de repos, tandis que la foule allait au Super Circus, dans l'autre direction, je me trouvais dans le quartier Berthémy, vers 20h30, avec ma fillette Jocelyne, 10 ans, et nous avons vu dans le ciel un tube lumineux à peu près du diamètre de la lune, pendant au moins dix secondes, dans la direction de Cousances-St-Dizier. Depuis, nous avons vu dans les journaux que Mr le Maire de St-Dizier et un cheminot d'Ancerville l'avaient également vu, approximativement à la même heure de Mercredi. Une personne nous avait affirmé avoir vu, ainsi que sa femme, un objet lumineux comme la lune mais un peu plus petit planant en direction de Bar-le-Duc".

====================

- "L'Est Républicain" du Samedi-Dimanche 9-10 Octobre 1954

CHENNEVIERRES : Est-ce une soucoupe ?

Jeudi, vers 10h du matin, Mlle C.A., 17 ans, de Chennevierres, était occupée à garder ses vaches sur le plateau de Malaincourt quand elle aperçut dans le ciel un disque d'un jaune plutôt pâle qui sembla osciller quelques instants. Abandonnant son troupeau, elle courut prévenir Mr Malingrey Emile, de Baviolles, qui labourait non loin de là; au lieu-dit "Le Boucher", le phénomène lumineux était toujours là et deux autres personnes de Chennevierres virent ce globe inonder de reflets bleus et violets tout le ciel, en direction de Naix-aux-Forges. Ce jeu de lumières dura 5 bonnes minutes. "Je ne pouvais plus regarder, affirme Mr Malingrey, ça me faisait mal à la tête. Je voyais tout bleu, mes cheveux étaient bleus, les bois étaient bleus". Cette lueur pour le moins inhabituelle disparut ensuite, faisant place, hélas, à une pluie abondante qui dura toute la journée.

====================

- "L'est Républicain" du Mardi 26 Octobre 1954

VERDUN : Le cigare volant, une vieille histoire

Si l'on s'en rapporte à la déclaration du bibliothécaire de la ville de Verdun, les engins mystérieux que l'on remarque dans le ciel préoccupaient déjà nos ancêtres. En effet, Mr Le Chanoine Boulhaut a découvert, hier, un texte des Chroniques de Nüremberg, un texte de Hartman Scheden, datant de 1493 et provenant de la Bibliothèque de l'Abbaye de St-Airy.

Dans cet ouvrage, par ailleurs précieux, rédigé en latin, Scheden déclare qu'en 1034 une poutre de feu de dimensions curieuses a été vue dans le ciel, voguant du Sud vers l'Est, tournée vers le soleil couchant, et qu'elle tomba mollement sur la terre.

Ce texte laconique est illustré d'un dessin naïf et attendrissant. On voit, dans le ciel bleu, une sorte de bûche, préfiguration du cigare volant, environnée de flammes rouges, naviguant au-dessus des monticules verdoyants.

========================
========================

Articles relatifs à la HAUTE-MARNE

- "Le Haut-Marnais Républicain" du Samedi 9 et Dimanche 10 Octobre 1954

CONSIGNY : Cigare volant

Alors que Mr Gaston Etienne, de Bourdons, et Mr Paul Sponhauer, de Consigny, se préparaient à déjeuner dans la carrière où ils travaillaient, sur le territoire de Consigny, Mardi matin à 8h, leur attention fut attirée par la présence dans le ciel, direction Nord, et se dirigeant d'Est en Ouest, d'un engin ayant la forme d'un cigare légèrement resserré en son milieu, en position verticale, aux couleurs multiples et changeantes où dominaient le bleu et le vert, et qui brillait par intervalles au soleil.

Ils suivirent quelques minutes ce "cigare" qui se déplaçait lentement à une certaine hauteur.

L'apparition de ces engins mystérieux dans de nombreuses régions continue donc à passionner les populations.

========================

- "La Haute-Marne Libérée" du 18 Octobre 1954

NEUILLY-L'EVEQUE : "Il affirme avoir vu décoller, d'un clos de Neuilly-l'Evêque, une soucoupe volante où un gnome avait pris place, et les jeunes vachers du chef-lieu de canton craignent maintenant le martien de César"

Mr César est polonais, âgé de 61 ans, il habite depuis 17 années à Neuilly-l'Evêque, aujourd'hui dans une petite maison nichée tout en haut du chef-lieu de canton.

Employé par Mr George Suion, entrepreneur de maçonnerie à Chalindrey, il va de chantier en chantier, mais se rend chaque matin à la même heure en la cité Chermude. Ses concitoyens, ses camarades de travail le jugent comme un garçon sérieux que l'ouvrage ne rebute pas, et lui portent beaucoup de sympathie. Bien entendu, on a écouté son histoire de soucoupe avec plus ou moins de sérieux, ce dont César s'est fâché. Car sa soucoupe, nom d'un chien, il l'a vue, et même si bien vue qu'elle lui a donné l'une des plus belles peurs de sa vie.

Samedi dernier, donc, à 6h, César quittait comme à l'accoutumée le domicile conjugal afin de gagner Chalindrey, trajet qu'il couvre quotidiennement à vélo à deux reprises. Un brouillard épais recouvrait la vallée et la route d'Andilly sur laquelle notre homme pédalait ferme. Parvenu à quelques 100m du premier passage à niveau se trouvant à la sortie de Neuilly, il aperçut soudain, à sa gauche, dans une pature, à 150m environ du bord de

la chaussée, un étrange homoncule, haut d'1m50 à peine. Surpris, César ralentit l'allure. Il vit alors le petit individu se diriger vers un engin ayant la forme d'un bol renversé, haut d'un mètre et large de 2m50. César est affirmatif quant à la précision de ces diverses dimensions.

L'homoncule, en effet, dépassait de plus d'une tête le disque dans lequel il prit place. Dès qu'il s'y fut installé, la machine glissa doucement sur le terrain de la pâture, sur une distance de 20 à 30 mètres, puis, brusquement, s'éleva dans les airs, sans émettre aucun son. La crainte l'emportant à cet instant sur la curiosité, César sentit des ailes pousser dans son dos, et dans un esprit affolé, il passa la barrière, s'éloignant le plus rapidement du lieu de l'apparition.

Galéjade ou vérité ?

=======================

- "Le Haut-Marnais Républicain" du Vendredi 29 Octobre 1954

MONTLANDON : La soucoupe s'est posée au coin du bois

Il y a une dizaine de jours, une fillette de Montlandon, la petite G..., âgée de 14 ans, aurait vu une soucoupe ou tout au moins un mystérieux engin se poser à quelques dizaines de mètres d'elle. L'enfant gardait les vaches dans un champ assez éloigné du pays, lorsqu'elle aperçut, vers Midi, un appareil en forme de disque, volant non loin d'elle, qui atterrit puis roula jusqu'à la corne du bois très proche, avant de s'élever de nouveau dans les airs. Un homme habillé d'une sorte de soutane blanche pilotait la soucoupe. La Gendarmerie de Langres, avertie, aurait procédé à une enquête. Aucune contradiction n'aurait été relevée dans le récit de la fillette qui a bien vu quelquechose.

Les investigations des enquêteurs n'ont pas permis de relever des traces sur les lieux d'atterrissage.

Le secret le plus complet avait jusqu'ici été tenu sur cette affaire, mais dans nos villages tout finit par se savoir et les habitants de Montlandon se demandent bien quel étrange appareil a pu choisir le territoire de leur commune comme terrain d'atterrissage.

=======================

- "La Haute-Marne Libérée" du Vendredi 3 Décembre 1954

CHAUMONT : Un nouveau cigare dans le ciel chaumontais ?

Si l'on veut en croire une chaumontaise de bonne foi et parfaitement lucide, en l'occurence Mme Corréau, épouse du tailleur bien connu, un cigare volant est apparu dans le ciel de Chaumont, Mercredi soir vers 21h17.

"Je sortais à cette heure de ma propriété, rue Maréchal, et gagnais mon jardin pour y ramasser mon linge. J'avais à peine fait quelques pas que, en levant la tête, je vis dans l'obscurité une forte lueur rose qui attira mon regard comme un aimant et qui paraissait éloignée de 2 kms, juste à la hauteur du toit de la maison voisine.

"L'apparition avait la forme d'un cigare avec un très gros ventre, qui semblait la partie la plus importante de l'objet.

"Je le pris tout d'abord pour une étoile filante, mais à mon avis, il n'y avait aucune relation entre le cigare et l'étoile. C'était

comme un gros poisson évoluant en silence. Il disparut derrière le toit, puis reparut à nouveau, et je ne le vis plus, l'engin ayant pris la direction du Nord-Ouest. Dans cette masse, le rose était la note dominante.

"Rentrant à la maison, je confiai ce que je venais de voir à ma petite fille Corinne, âgée de 11 ans et demi. Celle-ci m'avoua avoir aperçu, de sa chambre, un disque lumineux entouré de sortes de filets de laine, et il y a peu de temps de cela. Mais ma fille n'avait pas osé me le dire, la chose étant pour le moins bizarre. Jusqu'à présent, j'avais entendu parler de soucoupes et je ne m'y étais pas intéressée, sans vouloir pour autant me moquer de ceux qui avaient aperçu des engins mystérieux dans le ciel. Eh bien! cette fois j'ai aperçu un de ces cigares, et j'ai essayé de me rendre compte de ce que c'était, sans que la peur puisse s'emparer de moi".

Attendons la suite, il est très possible que d'autres personnes aient vu la même apparition.

-+-

Une idée pour les enquêtes

Christine ZWYGART

L'enquête idéale, c'est-à-dire la seule enquête de valeur, doit être menée sur les lieux mêmes de l'observation, avec le témoin, afin d'en faire la reconstitution la plus exacte possible. Mais à moins que l'enquêteur (ou le témoin lui-même) ne soit doué pour le dessin, il ne peut reproduire immédiatement, sous forme d'un croquis, le phénomène observé dans son contexte naturel.

Il faut donc effectuer des reconstitutions sur photos, mais cela pose de nombreux problèmes : perte de temps, rendez-vous aléatoires avec le témoin, risque d'oublis ou d'inexactitudes, etc. Il existe cependant un moyen de pallier à cette difficulté. J'avais évoqué cette méthode lors de la dernière réunion du C.N.E.G.U., à THAON-LES-VOSGES, en Septembre 1979. Elle n'est pas nouvelle et la preuve en est que j'ai pu la voir utilisée par le G.E.P.A.N. lui-même lors d'une émission télévisée au cours de laquelle, grâce à la reconstitution d'un cas d'observation fictif, il présentait ses méthodes d'investigation.

Il suffit, pour cela, de posséder un appareil photo à développement instantané, dont le principe d'utilisation dans une enquête est fort simple : l'enquêteur prend une photo des lieux de l'observation en respectant exactement la position du témoin au moment de cette observation. Quand la photo, quelques minutes plus tard, est développée, il demande au témoin de bien vouloir y dessiner (directement ou sur un calque qu'on y aura apposé), l'objet qu'il a vu, dans la position exacte qu'il occupait par rapport au site photographié et en respectant ses proportions dans le paysage.

Que la photo ne soit pas d'une grande qualité, cela n'a aucune importance. Il sera toujours aisé d'en tirer ensuite un croquis avec l'aide d'un bon dessinateur. Enfin, rien n'empêche de prendre d'autres photos avec un meilleur appareil, photos sur lesquelles, à partir de cet "original", on n'aura aucune difficulté à reproduire une nouvelle fois le phénomène observé.

Je l'ai dit, cette idée n'est pas nouvelle, mais il est bon que tout le monde la connaisse, car je pense que l'investissement dans un tel appareil est relativement modeste en regard des avantages indéniables qu'il peut apporter aux enquêteurs.

à côté du cercle indiquant le point d'atterrissage. Sans importance du nombre : ←●K

Et par la lettre V pour une forme indéfinie symbolisant l'atterrissage de cette entité : ←●V

Cette symbologie apporte certainement un complément d'informations fort intéressant, car très "parlant", à la représentation cartographique du phénomène.

Même si cette proposition, au départ, s'inscrivait "dans le cadre de l'hypothèse extra-terrestre du phénomène O.V.N.I." (M. SORGUES précisant que "cette hypothèse ne saurait cependant représenter tout le phénomène et l'expliquer entièrement"), elle me semble aussi parfaitement valable dans le cadre de n'importe quelle autre hypothèse : la représentation symbologique d'un phénomène n'est (et ne doit être), au départ, que la représentation de faits, constatés indépendemment de toute idée préconçue. Seule la mise en évidence certaine de corrélations diverses ou de comportements spécifiques des phénomènes observés pourra éventuellement permettre des interprétations qui, à leur tour, étayeront certaines hypothèses.

DOSSIER PHOTO

par René THOME, enquêteur (GROUPE 5255 - L.D.L.N.)

Le phénomène O.V.N.I. et la photographie

Bien que la photographie d'un O.V.N.I. ne soit pas une preuve, un bon cliché montrera des appréciations physiques d'un phénomène observable et photographiable.

A) - Photos diurnes

La photographie de jour ou diurne ne nécessite pas de types d'appareils spéciaux très sophistiqués ni de pellicules sensibles. Il n'y aura pas de problème à prendre un O.V.N.I. en vol, sinon de posséder un bon réflexe et de prendre tout de suite une bonne série de photos.

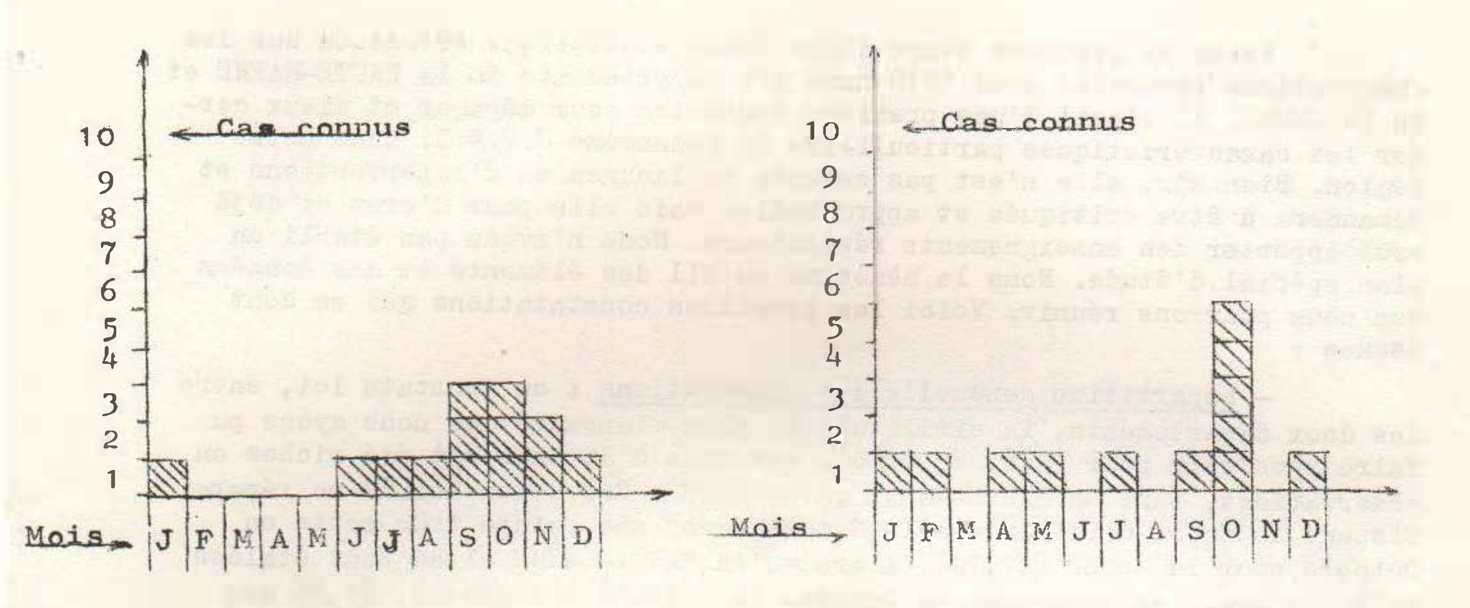
Une seule chose à faire : prendre un maximum de clichés; ne vous contentez pas d'une seule et unique photo : mitraillez tant que l'O.V.N.I. sera visible, jusqu'à sa disparition.

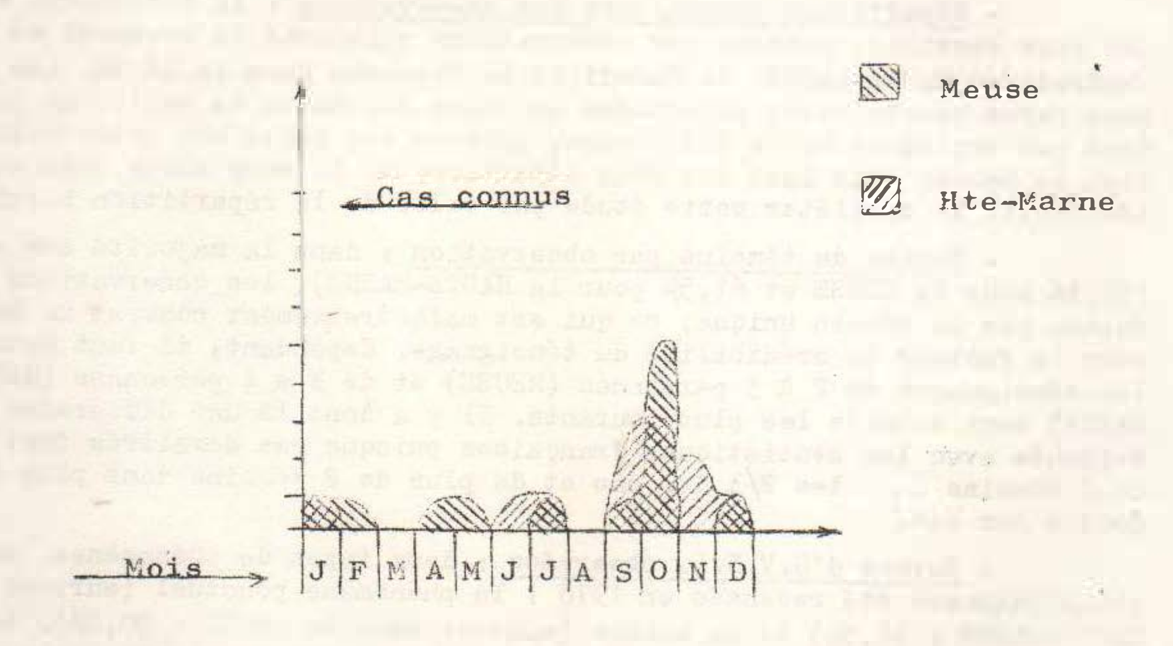
Essayez de prendre si possible des éléments du paysage environnant la partie où évolue le phénomène, ceci pour étude photographique si les documents s'avèrent utilisables et intéressants.

B) - L'appareil photo, de nuit

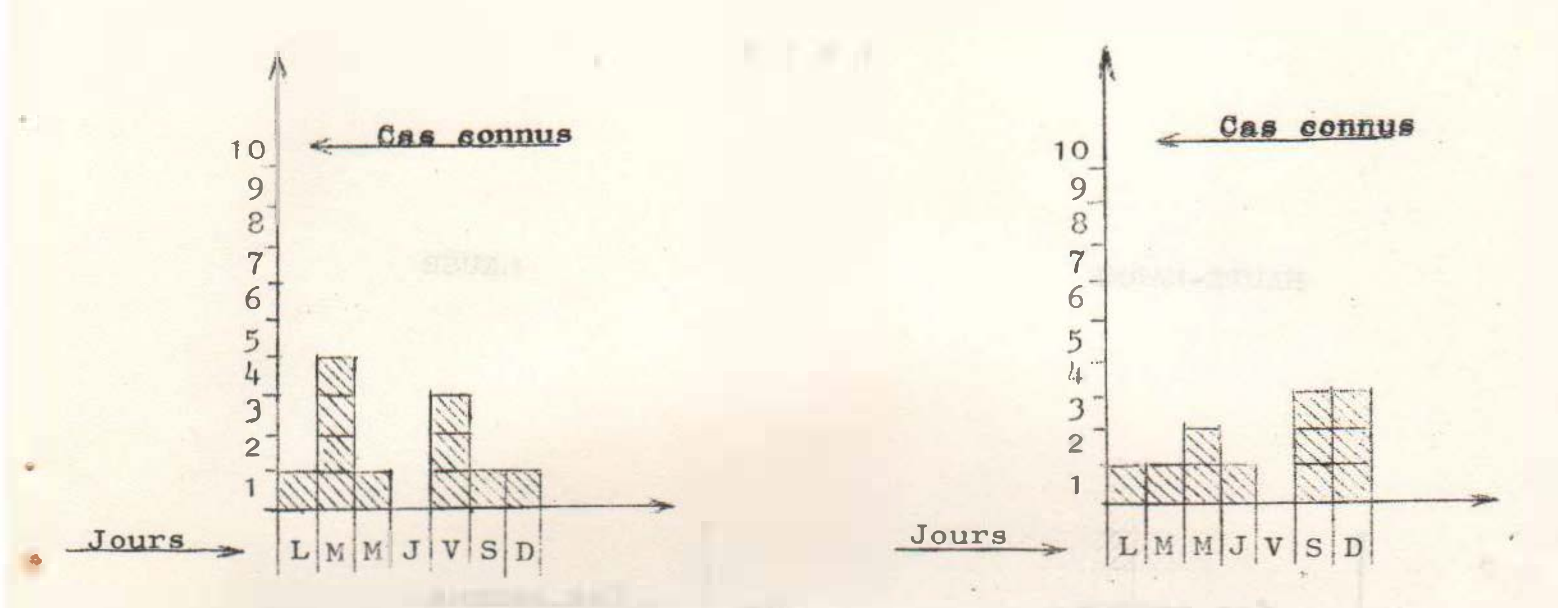
Dans un fort pourcentage, le phénomène O.V.N.I. étant le plus souvent observé de nuit, au sein des groupements ufologiques s'organisent, dans le thème de la recherche "sur le terrain", des nuits dites "d'observation ou de veille.

1 9 7 8

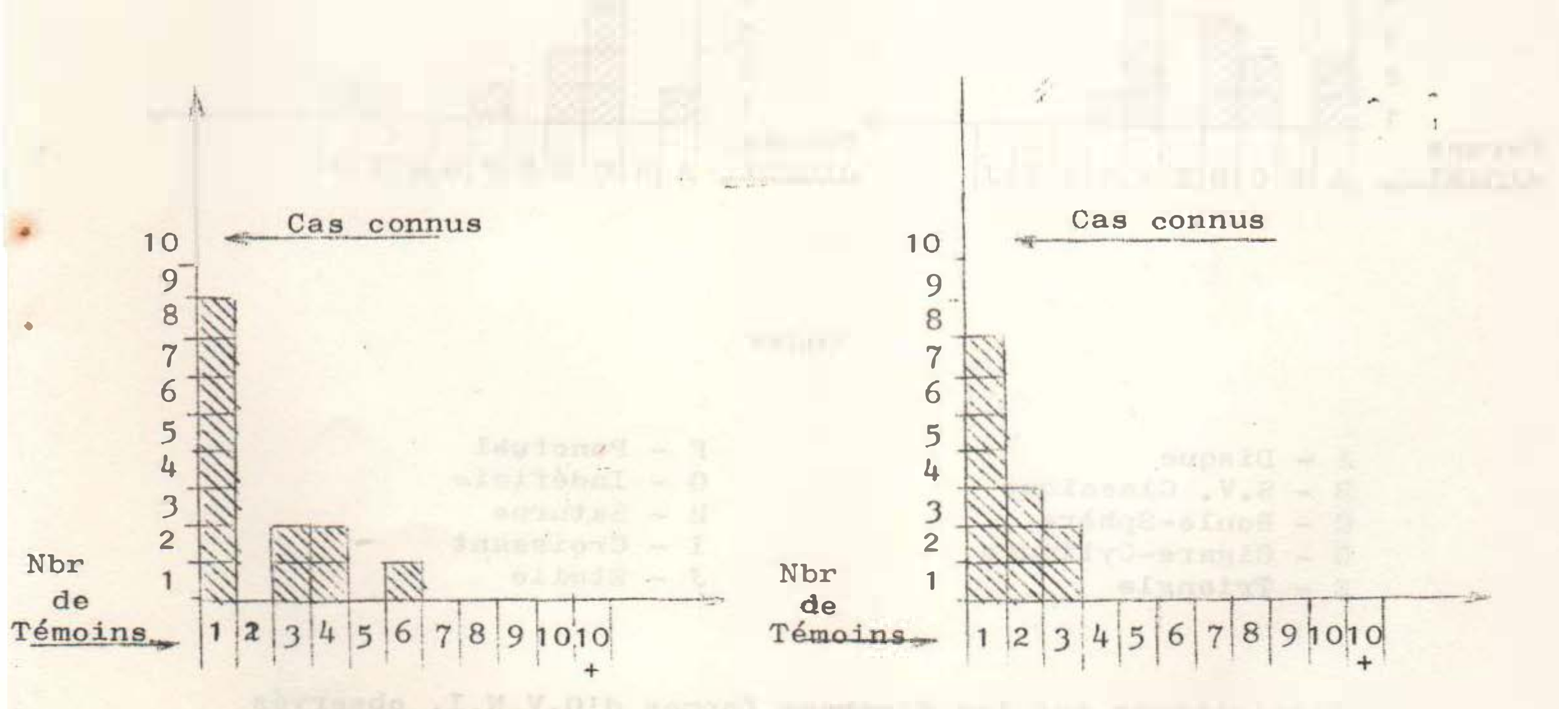




Etudes statistiques
portant sur la répartition mensuelle des observations O.V.N.I
pour les départements de la Haute-Marne et de la Meuse
en 1978

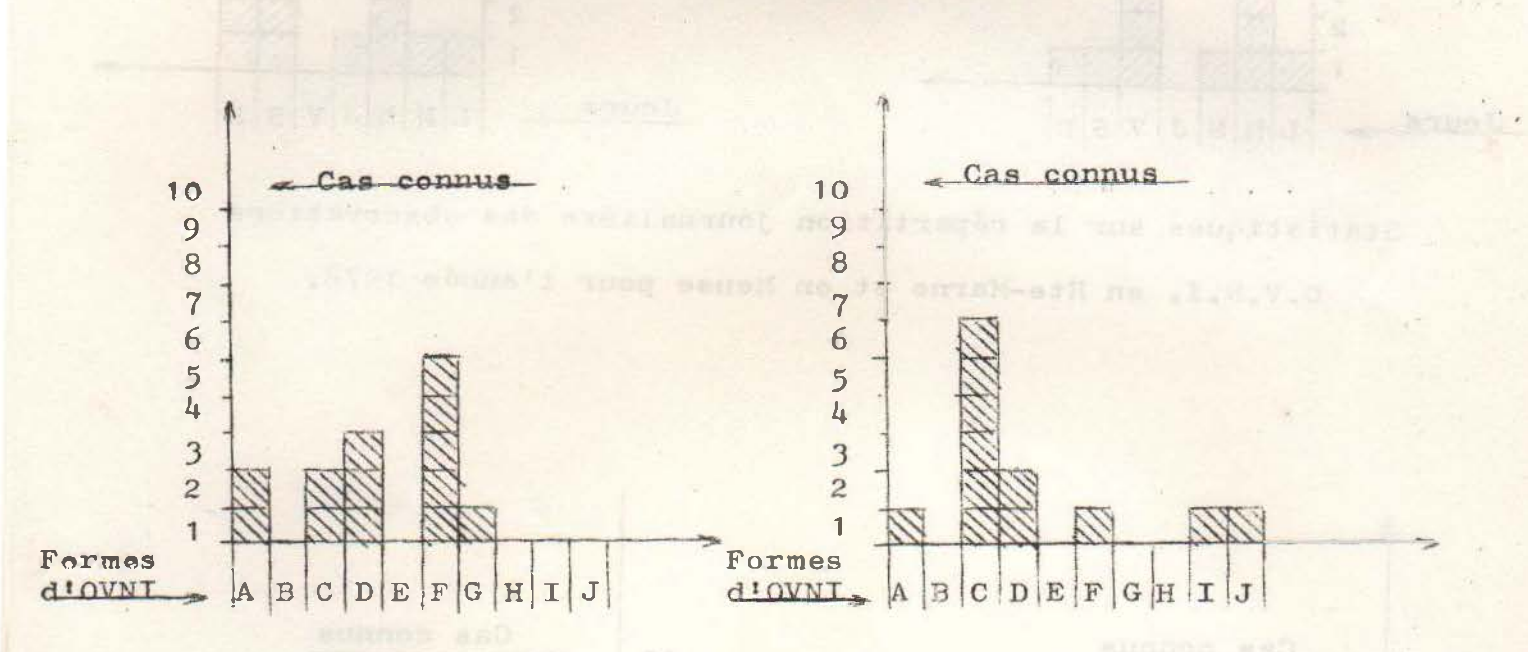


Statistiques sur la répartition journalière des observations O.V.N.I. en Hte-Marne et en Meuse pour l'année 1978.



Etudes statistiques sur la répartition du nombre de témoins par les Cas O.V.N.I. connus en Hte-Marne et Meuse pour l'année 1978.

1 9 7 8



index

A - Disque
B - S.V. Classique
C - Boule-Sphère
D - Cigare-Cylindre
E - Triangle
F - Ponctuel
G - Indéfinie
H - Saturne
I - Croissant
J - Etoile

Statistiques sur les diverses formes d'O.V.N.I. observés
en Haute-Marne et Meuse
pour l'année 1978

Observation près de DARMANNES (HAUTE-MARNE)
le 27 Septembre 1956

=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=

Enquête de : Christine ZWYGART - Lionel DANIZEL
(GROUPE 5255 - L.D.L.N.)

Référence du cas : F /99/ 52 56 09 27 (01)

Lieu de l'observation : sur la N. 65, en direction de CHAUMONT, à 300m environ après DARMANNES

Date : Jeudi 27 Septembre 1956

Heure : entre 19h15 et 19h30

Conditions atmosphériques : nuages très bas - Pas de vent - Temps humide et doux

Témoin : Mr P.C...(anonymat demandé) - 22 ans à l'époque de son observation - Marié - Electricien

LIEUX DE L'OBSERVATION

Il s'agit d'une plaine légèrement vallonnée, surtout composée, aujourd'hui, de pâturages clôturés et parsemés de bosquets. Il faut signaler qu'à l'époque la route était bordée d'arbres qui, depuis, ont tous été coupés. L'altitude varie entre 330 et 340m.

Il n'y a, à cet endroit, aucune particularité remarquable. La faille géologique la plus proche se situe à environ 14 kms au S.E. de DARMANNES; cette faille traverse Mandres-la-Côte dans une direction N.E.-S.O. A 15 kms au S.O. de DARMANNES, se trouve la Base Aérienne de Semoutiers.

CONDITIONS DE L'OBSERVATION

Mr C... roulait en direction de Chaumont, dans une voiture de type Hansa (moteur à essence, 4 cylindres à plat), c'est-à-dire du N.E. vers le S.O.; il roulait pleins phares, à une vitesse de 70 à 80 kms/h.

Il revenait d'Andelot où il avait travaillé chez un client, en tant qu'électricien. Il se trouvait en très bonne condition physique et a toujours possédé une vue excellente. Il fit toute son observation à l'oeil nu, tout d'abord à travers les vitres de sa voiture en ce qui concerne la lumière qui causa apparemment l'arrêt de son moteur, puis à l'extérieur quand il sortit pour aller chercher de l'aide et aperçut l'objet lui-même qui survolait la campagne.

Voyons plus en détail le récit de son observation, qui fut enregistré sur magnétophone.

L'OBSERVATION

Mr C... revenait donc d'Andelot où il avait travaillé comme électricien (métier qu'il exerce toujours) et il se dirigeait vers Chaumont. Il était environ 19h15.

Les nuages étaient très bas et la nuit déjà sombre. Il roulait pleins phares, à 70-80 kms/h. Brusquement, alors qu'il avait dépassé le village de DARMANNES et qu'il s'en trouvait à 300m environ, une lumière fulgurante l'éblouit complètement. C'était quelquechose d'extraordinaire,

de la couleur d'un acier blanc très brillant, qui éclaira tout le paysage. Mais cette couleur n'était pas uniforme : elle semblait traversée par des "gouttes métalliques" très lumineuses (Cette comparaison fut la plus ressemblante, trouvée par le témoin, pour décrire ce qu'il vit). Apparemment, le phénomène se manifesta non loin de lui, mais l'éblouissement l'empêcha de donner une estimation quelconque.

Cependant, il pensa qu'il s'agissait d'un automobiliste qui, venant face à lui, tous phares allumés, l'avait aveuglé. Furieux, il fit lui-même un appel de phares. Mais, d'un seul coup, le moteur de sa voiture cala et les phares s'éteignirent. Il parcourut encore 10 ou 15 mètres sur sa lancée avant de s'arrêter, comme si sa voiture avait été freinée. Il pensa d'ailleurs que ses freins s'étaient bloqués, et il était éberlué. Le tableau de bord était également éteint.

Il remit sa vitesse au point mort. Puis il sortit et essaya de la pousser; elle roulait toute seule, mais lorsqu'il tourna le démarreur, elle refusa de partir.

Après 5 minutes de tentatives infructueuses, il se mit à attendre le passage d'une voiture afin de faire du stop. Il attendit environ 10 minutes. Deux ou trois voitures passèrent effectivement mais ne s'arrêtèrent pas quand il leur fit signe. Il décida alors de se rendre à DARMANNES pour téléphoner à Chaumont et demander que l'on vienne le dépanner. Il ferma sa voiture à clé et se mit en route, rebroussant chemin vers DARMANNES.

Il avait effectué entre 50 et 100m lorsqu'il aperçut, sur sa droite et venant face à lui, un disque extraordinaire, d'une largeur énorme, qui volait en direction de Chaumont. Selon le témoin, il devait faire au moins 200m de diamètre! (Il ne varia jamais dans ses déclarations sur cette estimation et resta toujours catégorique à ce sujet). Cet objet était plat, comme une assiette renversée et légèrement inclinée, et surmonté d'un dôme ou "cockpit" de forme arrondie qui occupait à peu près le tiers du diamètre total de l'objet. Sur ce dôme, se découpaient 5 "hublots" ronds qui émettaient une lumière bleutée, de la brillance du magnésium; cette lumière était terrible et son éclat masquait en partie le dôme. La partie inférieure de l'objet était légèrement bombée. De cette partie inférieure se dégageait une lumière nimbée qu'il n'avait jamais vue de sa vie et qu'il n'arriva pas à définir. Le dessus de l'objet (c'est-à-dire la partie allant du bord jusqu'au commencement du dôme) était d'une couleur bleu de nuit, bleu roi, comme un genre d'acier.

Cet engin était d'apparence solide et ses contours parfaitement définis. Il n'éclairait pas le paysage.

Mr C... pense qu'il se trouvait loin de lui, à plusieurs kms (nous reviendrons plus tard sur ce point). Son altitude au-dessus du sol, qui ne varia pas, n'était pas très élevée. Il suivait une trajectoire rectiligne horizontale et avançait à une vitesse constante, sans être très rapide. Mr C... put l'observer, au total, pendant 10 à 15 secondes, paralysé par l'étonnement.

Puis, soudain, il effectua un virage à 120°, se mit à la verticale, et il le vit alors sous une forme ronde qui devait être celle du dessous et qui était baignée d'une lumière ressemblant au magnésium. Il accéléra à une vitesse fantastique et s'éleva dans le ciel, en dessinant derrière lui une sorte de sillage lumineux, pour disparaître finalement dans les nuages en 2 ou 3 secondes.

Pendant toute la durée de l'observation, il n'entendit aucun bruit, mais il eut l'impression de baigner "dans un bain de friture" et d'avoir les cheveux qui se dressaient sur la tête.

Après la disparition de l'engin, il resta quelques instants sur place, cette impression se prolongeant encore quelques secondes; puis, tout penaud et tremblant, il revint à sa voiture. Il n'arrivait même plus à trouver sa clef. Enfin, il alluma une cigarette.

Il pensait aller à DARMANNES pour demander de l'aide, mais, lorsque, machinalement, il tira sur le démarreur, le moteur fonctionna et il put repartir.

EFFETS SECONDAIRES

A la suite de son aventure, Mr C... ne souffrit d'aucun trouble physique. La seule chose qu'il remarqua, ce fut le soir même, en retirant son maillot de corps : celui-ci dégagea des étincelles, comme certains sous-vêtements thermo-électriques. A cela succéda une impression de froid.

A aucun moment il n'éprouva de sentiment de peur. Il fut uniquement paralysé par la stupéfaction et par l'aspect fantastique de cet objet. Il fut littéralement émerveillé par cette apparition.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Au sujet de sa première observation, Mr C... ajoute un élément nouveau qui doit être considéré avec prudence, lui-même se gardant d'être affirmatif.

En effet, lorsque cette lumière l'éblouit, il lui sembla apercevoir, dans la partie supérieure de son parebrise, un point extrêmement brillant, de la dimension d'une orange environ. Il pense que c'est peut-être ce point (un objet?) qui émettait cette lumière éblouissante. Mais il n'exclut pas non plus le fait qu'il ait pu être victime d'une illusion d'optique provoquée par cet éblouissement subit et violent.

S'il s'agissait bien d'un objet, on peut se demander si c'était celui-là même qu'il allait voir un quart d'heure plus tard, mais sous un autre aspect, ou bien s'il y avait en réalité deux objets différents.

D'autre part, en repartant, il ne vit pas d'autre voiture arrêtée au bord de la route.

Il empruntait souvent cette route qui, à l'époque était bordée d'arbres, et il n'avait jusqu'alors jamais rien vu de semblable. De plus, il est familiarisé avec tous les phénomènes qui peuvent être expliqués (avions, planètes, étoiles, comètes, etc.) puisqu'il est astronome amateur et possède une lunette astronomique.

A son retour chez lui, il raconta son aventure à sa femme et à son beau-frère, ainsi qu'à quelques personnes en qui il avait confiance. Il ne fit pas de déposition à la Gendarmerie, de peur de se faire ridiculiser.

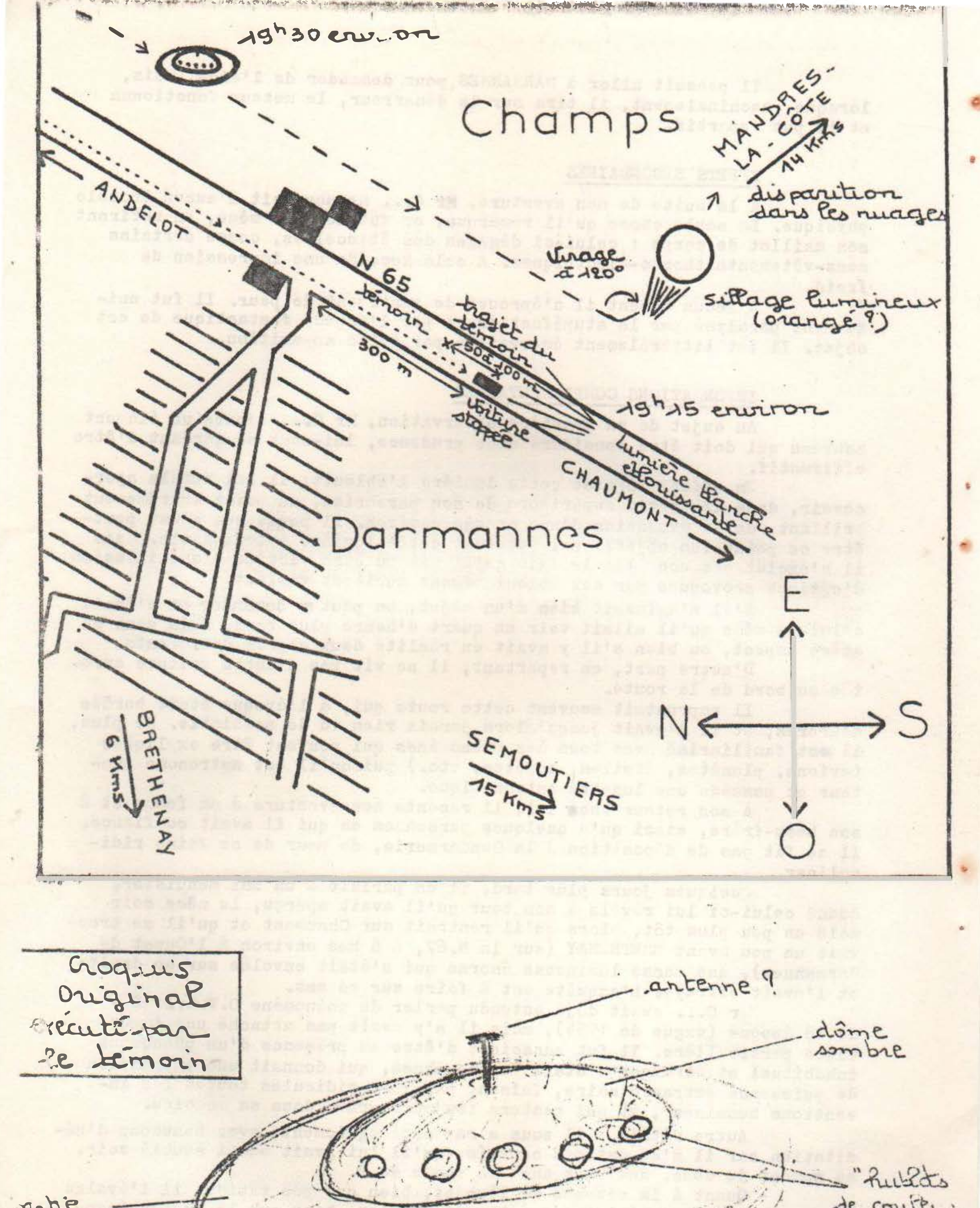
Quelques jours plus tard, il en parlait à un ami menuisier, quand celui-ci lui révéla à son tour qu'il avait aperçu, le même soir mais un peu plus tôt, alors qu'il rentrait sur Chaumont et qu'il se trouvait un peu avant BRETHENAY (sur la N.67, à 6 kms environ à l'Ouest de Darmannes), une masse lumineuse énorme qui s'était envolée sur sa droite et l'avait effrayé. L'enquête est à faire sur ce cas.

Mr C... avait déjà entendu parler du phénomène O.V.N.I. à cette époque (vague de 1954), mais il n'y avait pas attaché une importance particulière. Il fut conscient d'être en présence d'un phénomène inhabituel et étrange; c'était "autre chose, qui donnait une impression de puissance extraordinaire, faisant paraître ridicules toutes les inventions humaines", et qui restera toujours gravé dans sa mémoire.

Autre détail : il nous a rapporté également, avec beaucoup d'hésitation car il n'en est pas certain, qu'il lui avait aussi semblé voir, au sommet du dôme, une "antenne" en forme de T.

Quant à la vitesse de l'objet, bien que peu rapide, il l'évalua comme légèrement supérieure à celle d'un avion, bien que la comparaison ne soit pas aisée.

Enfin, nous nous sommes rendus avec lui sur le terrain, mais il



19h30 environ
Champs
MANDRES-LA-CÔTE
14 Kms
disparition dans les nuages
ANDELOT
N 65
virage à 120°
sillage lumineux (orangé ?)
trajet du témoin
témoin
300 m
150 à 200 m
voiture stoppée
19h15 environ
lumière blanche éblouissante
CHAUMONT
Darmannes
E
N
S
O
BRETHENAY
6 Kms
SEMOUTIERS
15 Kms
Croquis original exécuté par le témoin
antenne ?
dôme sombre
hublots de couleur blanche éclatante
partie supérieure de couleur bleu nuit ou bleu roi
partie inférieure de couleur indéfinissable

s'est avéré pratiquement impossible d'évaluer avec exactitude la distance de l'objet par rapport au témoin au cours de son évolution, ni son altitude (on peut cependant dire qu'il se trouvait probablement à 15° environ au-dessus de l'horizon).

Par là-même, il est bien sûr encore beaucoup plus difficile de juger de ses dimensions réelles. En outre, trois raisons majeures viennent s'ajouter à cela : tout d'abord, le fait que l'observation ait été nocturne, tant il est vrai que les paramètres et les points de référence sont alors limités; ensuite, le fait également que la route était à l'époque bordée d'arbres et que la perspective du paysage en était alors totalement modifiée par rapport à aujourd'hui; enfin, bien sûr, ce recul de plus de 20 ans qui a atténué ou affecté certains souvenirs du témoin.

Cependant, il nous a indiqué, bras tendus, une largeur apparente de 1 mètre pour l'objet, qui devait, de toute façon, être énorme en effet, sans affirmer pour autant qu'il faisait réellement 200m de diamètre! C'est aussi ce qui nous conduit à nous demander si la distance entre cet objet et lui, qu'il estime à quelques kms, n'était pas, en fait, beaucoup plus réduite. Aurait-il, sinon, pu voir un objet aussi énorme et être aussi affirmatif sur ses dimensions? Par ailleurs, aurait-il pu ressentir cette impression d'être "comme dans un bain de friture" et d'avoir les cheveux hérissés sur la tête, conséquence, apparemment, de l'émission d'un champ de force quelconque par l'engin? Enfin, lui aurait-il été possible de discerner, dans ce cas, certains détails de la structure de l'objet (les 5 hublots ou l'antenne par exemple)?

Quant à la hauteur totale de l'objet, elle était à peu près équivalente aux 2/3 de son diamètre, le dôme représentant lui-même les 2/3 environ de cette hauteur. Les 5 hublots ronds qui se découpaient sur ce dôme étaient régulièrement espacés et de diamètre égal.

CONCLUSION

Nous avons rencontré plusieurs fois Mr C... et ses déclarations n'ont jamais varié au cours de nos nombreuses discussions. Nous avons été frappés de voir avec quelle intensité il s'en souvient encore, plus de 20 ans après. Même s'il a oublié certains détails, ce dont il se souvient est toujours très précis.

C'est un homme calme et posé, qui s'exprime avec clarté. D'un esprit très ouvert, il fait preuve d'une objectivité foncière dans toutes ses déclarations et refuse d'affirmer ce dont il n'est pas sûr.

Pour notre part, il ne fait pas de doute que Mr C... soit tout à fait sincère, même si nous pensons que l'objet qu'il a vu était beaucoup plus proche de lui qu'il ne le croit et qu'il n'atteignait peut-être pas le diamètre de 200m (quoique de telles observations d'objets gigantesques à relativement basse altitude aient déjà eu lieu, peu souvent il est vrai).

Il manque donc encore des détails et des précisions à cette enquête, mais on peut dire qu'une telle enquête n'est jamais tout à fait close.

SYMBOLOGIE DE CARTOGRAPHIE DU PHENOMENE O.V.N.I.

=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=

Cette symbologie, mise au point et proposée par Michel SORGUES, du G.R.E.P.O., et présentée lors de la dernière réunion du C.N.E.G.U. à Thaon-les-Vosges, consiste, selon son auteur, en "un pointage le plus précis possible, de toutes les observations, sur des cartes, à l'exemple du pointage météorologique, à l'aide de symboles simples et complets".

Cela implique, dit-il, un suivi permanent du phénomène, ainsi qu'une large coopération et une coordination serrée entre les chercheurs, que ce soit au plan local, régional, national ou même mondial.

Voici comment **il** présente cette symbologie :

1) - Le point d'observation ou de survol du phénomène pourrait être **représenté par** un cercle : ◯

- Ce cercle, selon la classification ou le caractère de l'observation, serait vide ou rempli. Ainsi :

- ◯ pour un passage en altitude
- ◓ pour un survol à très basse altitude
- ● pour un atterrissage

2) - La provenance du phénomène sur ce point, et sa direction prise après son passage pourraient être représentées par des vecteurs non fléchés et fléchés :

- —— non fléché, accroché au cercle, indiquant la direction de laquelle vient le phénomène : ◯——
- → fléché, accroché au cercle, indiquant la direction dans laquelle est parti le phénomène : ◯→
- ↔ bi-fléché, accroché au cercle, indiquant que le phénomène est reparti dans la direction de laquelle il venait : ◯↔

Bien entendu, ces vecteurs peuvent être employés selon 360°.

3) - La force et l'importance du phénomène observé serait indiquée par un système de symboles secondaires sur le vecteur de provenance du phénomène :

- ┴ un trait pour un objet, et par unité jusqu'à 4 objets
- ▲ un triangle pour 5 objets, et par 5 objets observés
- ■ un carré pour et par 10 objets observés
- ▬ un rectangle pour 50 objets observés

Bien entendu, le phénomène peut se diviser après le passage du point survolé. Dans ce cas, il sera indiqué la force et l'importance du phénomène pour chaque nouvelle direction prise sur chacun des vecteurs de direction, de la même façon. Ainsi cet exemple :

4) - Quant à l'observation d'un ou plusieurs occupants lors d'un atterrissage, elle sera indiquée par la lettre K symbolisant le corps, la tête, les bras et les jambes d'une forme humaine

à côté du cercle indiquant le point d'atterrissage. Sans importance du nombre : ←●K

Et par la lettre V pour une forme indéfinie symbolisant l'atterrissage de cette entité : ←●V

Cette symbologie apporte certainement un complément d'informations fort intéressant, car très "parlant", à la représentation cartographique du phénomène.

Même si cette proposition, au départ, s'inscrivait "dans le cadre de l'hypothèse extra-terrestre du phénomène O.V.N.I." (M. SORGUES précisant que "cette hypothèse ne saurait cependant représenter tout le phénomène et l'expliquer entièrement"), elle me semble aussi parfaitement valable dans le cadre de n'importe quelle autre hypothèse : la représentation symbologique d'un phénomène n'est (et ne doit être), au départ, que la représentation de faits, constatés indépendemment de toute idée préconçue. Seule la mise en évidence certaine de corrélations diverses ou de comportements spécifiques des phénomènes observés pourra éventuellement permettre des interprétations qui, à leur tour, étayeront certaines hypothèses.

DOSSIER PHOTO

par René THOME, enquêteur (GROUPE 5255 - L.D.L.N.)

Le phénomène O.V.N.I. et la photographie

Bien que la photographie d'un O.V.N.I. ne soit pas une preuve, un bon cliché montrera des appréciations physiques d'un phénomène observable et photographiable.

A) - Photos diurnes

La photographie de jour ou diurne ne nécessite pas de types d'appareils spéciaux très sophistiqués ni de pellicules sensibles. Il n'y aura pas de problème à prendre un O.V.N.I. en vol, sinon de posséder un bon réflexe et de prendre tout de suite une bonne série de photos.

Une seule chose à faire : prendre un maximum de clichés; ne vous contentez pas d'une seule et unique photo : mitraillez tant que l'O.V.N.I. sera visible, jusqu'à sa disparition.

Essayez de prendre si possible des éléments du paysage environnant la partie où évolue le phénomène, ceci pour étude photographique si les documents s'avèrent utilisables et intéressants.

B) - L'appareil photo, de nuit

Dans un fort pourcentage, le phénomène O.V.N.I. étant le plus souvent observé de nuit, au sein des groupements ufologiques s'organisent, dans le thème de la recherche "sur le terrain", des nuits dites "d'observation ou de veille.

A ce niveau, pour l'observation nocturne, il est indispensable de se munir d'un bon appareil photographique adéquat. Ce qui ne veut pas dire que chacun doit posséder un appareil ultra sophistiqué et donc pas à la portée de toutes les bourses.

L'appareil photo le plus couramment utilisé sera du type reflex de format 24x36. Le reflex permet de voir directement dans le viseur de l'appareil ce que donnera le cliché, théoriquement,à votre niveau,car il arrive que le résultat ne corresponde pas à la vision humaine au moment de la prise de vue (on retrouve cet aspect intrigant sur les clichés d'O.V.N.I.).

Cet appareil devra posséder une gamme assez large de réglage de la vitesse. On utilisera un objectif de 50m/m de focale,très lumineux, ayant une ouverture du diaphragme de 1.8 à 1.4.

On peut également utiliser un téléobjectif de 200m/m ou 400m/m de focale. Avin d'éviter les bougés et les flous, l'appareil sera alors monté sur un trépied-photo solide et stable, sans oublier le déclencheur souple indispensable. J'insiste sur le fait qu'il faut utiliser en permanence un pied photo, puisque les photos de nuit nécessitent d'employer des vitesses plus ou moins lentes, afin d'éviter les inévitables "vermicelles lumineux".

L'expérience montre que même à main levée, en retenant sa respiration, il y a toujours un "bougé", si minime soit-il.

C) - Types de films

Voyons maintenant les films à utiliser pour ce genre de recherche. Bien souvent, au cours de diverses conférences sur le sujet qui nous préoccupe, j'ai entendu poser cette question : "Comment se fait-il que, des témoins prenant des photos d'O.V.N.I., le résultat s'avère négatif?". Comme réponse, je pourrai dire que tout dépend d'abord du type d'appareil utilisé : si c'est un INSTAMATIC, on comprendra aisément, vu la faible ouverture de cet appareil, le résultat nul, surtout s'il est équipé d'un film peu sensible, de 50 ou 80 ASA par exemple.

Il arrivera même qu'un témoin équipé d'un REFLEX et d'un film sensible, dans sa hâte et sa précipitation, prenne des photos de l'objet sans avoir réglé correctement la vitesse et l'ouverture du diaphragme.

Donc, l'importance de la sensibilité du film n'est pas à négliger, elle est primordiale. La photo de nuit exige ce type de film. Le plus couramment employé sera le film noir et blanc d'une sensibilité de 125 à 400 ASA. On utilisera des films à grains fins.

Si vos préférences vont à la couleur, on utilisera alors la diapositive de 160 à 400 ASA que l'on peut pousser à 650 ASA en en faisant la demande auprès de son photographe. Les vitesses d'obturation s'échelonnent entre 1/4 de seconde et 1/30ème de seconde. Avec l'expérience acquise, vous pourrez faire travailler votre appareil en combinant vitesse et ouverture du diaphragme.

Exemples : Objectif Ø 50m/m, ouverture à 1.2, vitesse au 1/30ème sec.
Objectif Ø 300m/m, ouverture à 5, vitesse au 1/15ème sec.

D) - Sur le terrain

Si plusieurs personnes équipées d'appareils photos font une soirée d'observation nocturne, il sera souhaitable d'utiliser divers objectifs allant du 50m/m de focale au 400m/m, diaphragme toujours ouvert au maximum. Ceci permettra de voir l'aspect du phénomène sur les divers grossissements.

Attention d'avoir des objectifs et filtres d'une propreté irréprochable. Evitez de garder votre matériel photo dans un sac fourre-tout pour ne le sortir qu'au moment où quelquechose d'insolite se présente. En effet, la différence de température va créer une buée sur votre objectif et votre viseur, créant une gêne lors de la prise de vue, et vous perdrez un temps précieux à attendre que votre matériel s'adapte à l'ambiance des

lieux. Aussi, dès que vous êtes sur le terrain, mettez votre matériel en faction, prêt à toute éventualité.

E) - Les objectifs

Les objectifs et téléobjectifs utilisés seront de 50m/m de focale à 400m/m. A titre d'exemple, j'en cite ici quelques-uns :

- Objectif 50m/m - Grossissement 1 X (ce que donne la vision humaine)
  Ouverture 1.2, 1.4, 1.8 (idem à 2.8)

- Téléobjectifs 135m/m - Grossissement 2,7 X - Petit téléobjectif
  200m/m - Grossissement 4 X - Ouverture à 3.5
  300m/m - Grossissement 5 X - Ouverture à 4.5, 5 ou 5.6

A partir du télé de 135m/m, il est prudent d'utiliser un bon pied photo tripode stable. Un lourd téléobjectif (300-400m/m) peut provoquer des vibrations. Attention aux rafales de vent en rase campagne et sur les hauteurs, aux coups de pieds malencontreux contre le pied-photo au moment du déclenchement.

Nous déconseillons vivement l'usage des zooms pour ce genre de photo nocturne : ceux-ci ont une perte de lumière considérable. Un objet ponctuel évoluant sur l'horizon, photographié au zoom, donnera un résultat nul ou très médiocre, lorsqu'on sait que sa lumière traversera plus de 14 lentilles. De plus, un bon zoom, dans le commerce, est d'un prix de revient qui nécessite de gros sacrifices financiers. Rappelez-vous également que, plus un téléobjectif a un fort grossissement, plus son champ de vision sera réduit, sans oublier une certaine perte de lumière.

Exemple : Ø 50m/m de focale = 42° de champ de vision
Ø 400m/m de focale = 6° de champ de vision

Evitez donc l'emploi d'un super "bazooka" 800 ou 1200m/m, et également l'emploi d'un tripleur de focale. Il en résulterait une nette perte de lumière, une mise au point défectueuse, une perte de temps à rechercher votre O.V.N.I. sur fond de ciel noir, dans votre petit viseur, vu le champ de vision réduit de ces gros téléobjectifs; et puis, votre phénomène aussi lumineux que la pleine lune apparaîtra pâle et gris sombre.

F) - Face au phénomène

De toute façon, si le phénomène se présente énorme et bien lumineux, alors pas d'hésitations : mitraillez tout ce que vous pouvez! Utilisez différentes vitesses allant d'une demi seconde au 1/125ème de seconde. Utilisez également toutes les focales que vous possédez, mais mitraillez sans hésitation ...

Lors d'une soirée d'observation, en cas de manifestation du phénomène, s'il y a plusieurs photographes présents en position, on procédera comme suit : l'un prend l'O.V.N.I. en poses courtes, afin d'avoir un document photo se rapprochant le plus de la vision oculaire réelle; le deuxième opérateur effectuera des poses photographiques plus longues avec l'aide d'un déclencheur souple à vis, pour essayer ainsi d'enregistrer la trajectoire du phénomène aérien. Bien sûr, durant ce même temps, une autre personne notera scrupuleusement, soit par écrit, soit sur bande magnétique par lecture directe, tous les renseignements concernant les prises de vue (vitesses, ouvertures, objectifs, pellicules, etc.); ceci évitera bien des erreurs lors de la rédaction du rapport d'observation.

G) - Conseils photos

Ne jamais utiliser de flash pour photographier votre O.V.N.I. !

1 - Cela le ferait peut-être fuir?

2 - La portée d'un flash étant au maximum de 10 mètres, au-delà les

sujets photographiés étant flous, je ne vois pas à quoi il servirait pour photographier un objet se situant à plusieurs kilomètres de votre poste d'observation.

J'ai même eu l'occasion de voir une personne ayant l'idée géniale de prendre un cliché de notre satellite naturel, la lune, en utilisant un flash!

Donc, pour le cas qui nous occupe, le flash est à exclure, sauf pour les téméraires en cas de rencontre du 3ème type lors d'un éventuel atterrissage. Dans ce cas, notre reporter prendra ses clichés suivant la distance à laquelle il se trouvera du phénomène (O.V.N.I. et humanoïdes), soit avec l'aide du flash, soit sans; la forte intensité du flash pourrait aussi être prise pour un acte hostile,de leur part... Dans ce cas, le danger est certain.

Votre photo faite, rédigez immédiatement chez vous un rapport détaillé sur votre observation et les conditions de prises de vues, sans oublier les détails et renseignements nécessaires pour une future étude. Chaque photo devra être accompagnée de tous ces détails très précieux.

H) - Photo au Polaroïd

De nuit, évitez également l'utilisation d'appareils instantanés, type polaroïd, à développement rapide en quelques secondes. Les pellicules chargeant ces appareils en vogue ne sont pas assez sensibles pour la photo nocturne. Ces instantanés, en cas de lumière insuffisante, possèdent un voyant rouge qui s'allume, indiquant à son possesseur d'utiliser un flash : or nous savons que le flash est fortement déconseillé pour la photo de ces phénomènes, la nuit. Pour la photo diurne, on peut utiliser un tel appareil, mais il y a certains désavantages par rapport au REFLEX 24x36 : l'absence de négatif, l'impossibilité d'utiliser un téléobjectif, etc.

I) - Erreurs à éviter

Attention à bien prendre les numéros des clichés pris, avec la date des prises de vues. Il arrive malheureusement assez fréquemment que des personnes, au cours de nuits de veille, prennent la lune en photo, des étoiles, diverses constellations, des planètes; puis l'appareil est mis dans un tiroir quelque temps et on oublie. Plus tard, lors d'une autre soirée d'observation, on voit et on photographie unobjet lumineux. Au développement du film, il y a la lune, puis des "points lumineux" : où est notre O.V.N.I. là-dedans? Mystère...

Tout cela parceque l'on n'a pas le soin de bien noter les numéros de chaque cliché et à quoi ils correspondent. Il est arrivé que des personnes dignes de foi prennent la lune pour un O.V.N.I. lors des dernières vacances d'été. Date? Heure? Lieu? : aucune indication. Eh bien, face à cela, pour nous, enquêteurs, le doute persiste.

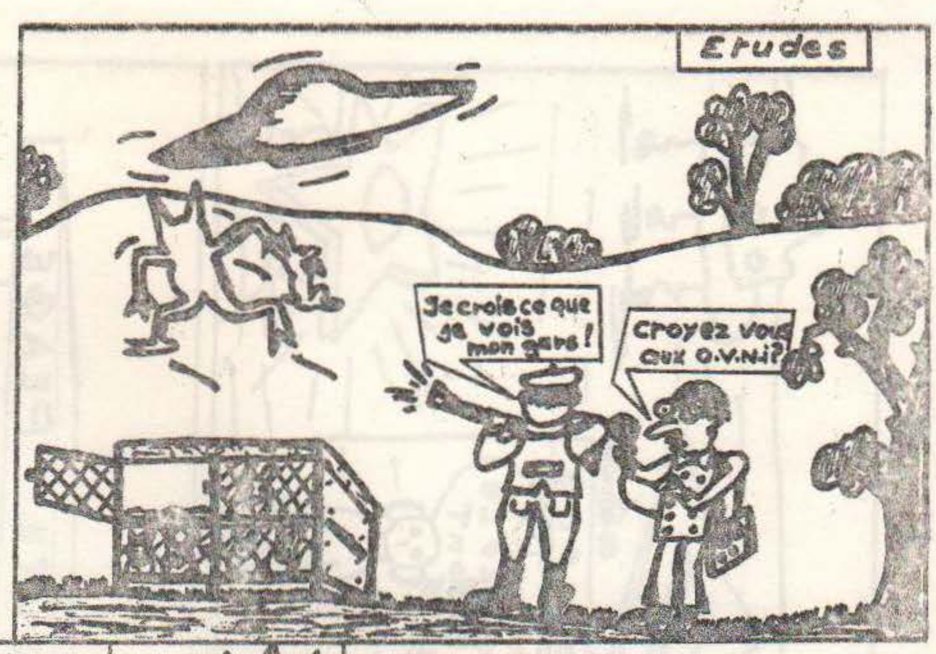
J) - Conclusion

Un excellent exercice pour s'habituer à prendre des photos : prenez des avions passant dans votre secteur, de jour comme de nuit, photographiez des planètes ou étoiles, des constellations; mais, de grâce, repérez à quoi correspondent les numéros des vues de votre film.

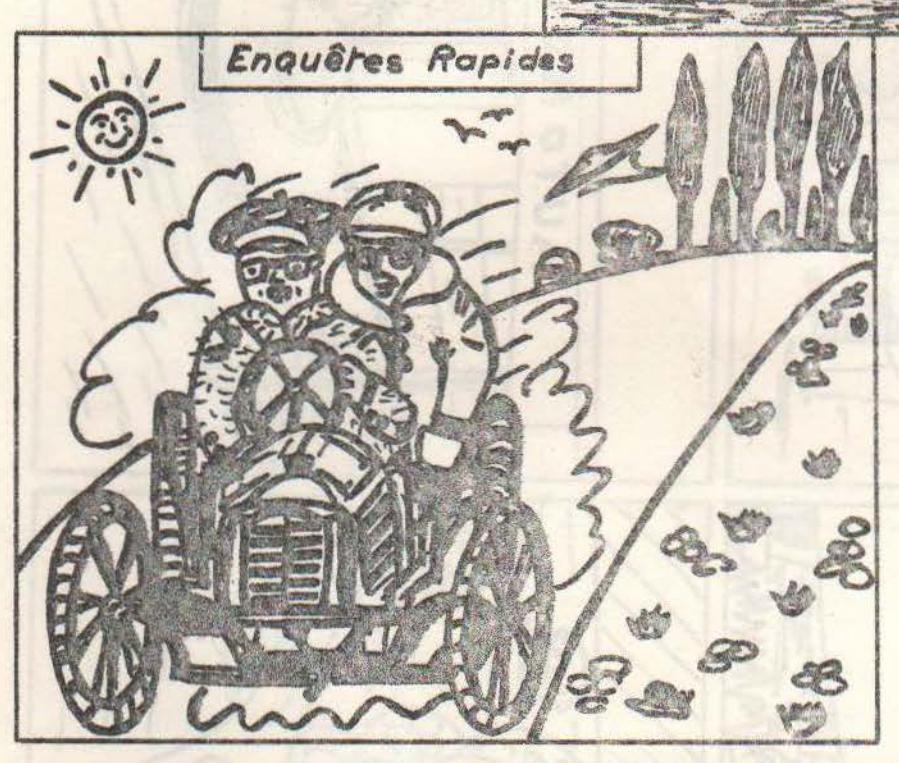
Respectez étroitement ces quelques indications, notez tout; c'est à ce prix que vous, photographes de la nuit, apporterez aussi votre pierre à la recherche de la Vérité.

En conclusion, je dirai à tous : bonnes soirées de veille, et beaucoup d'O.V.N.I. à photographier. Bon courage...

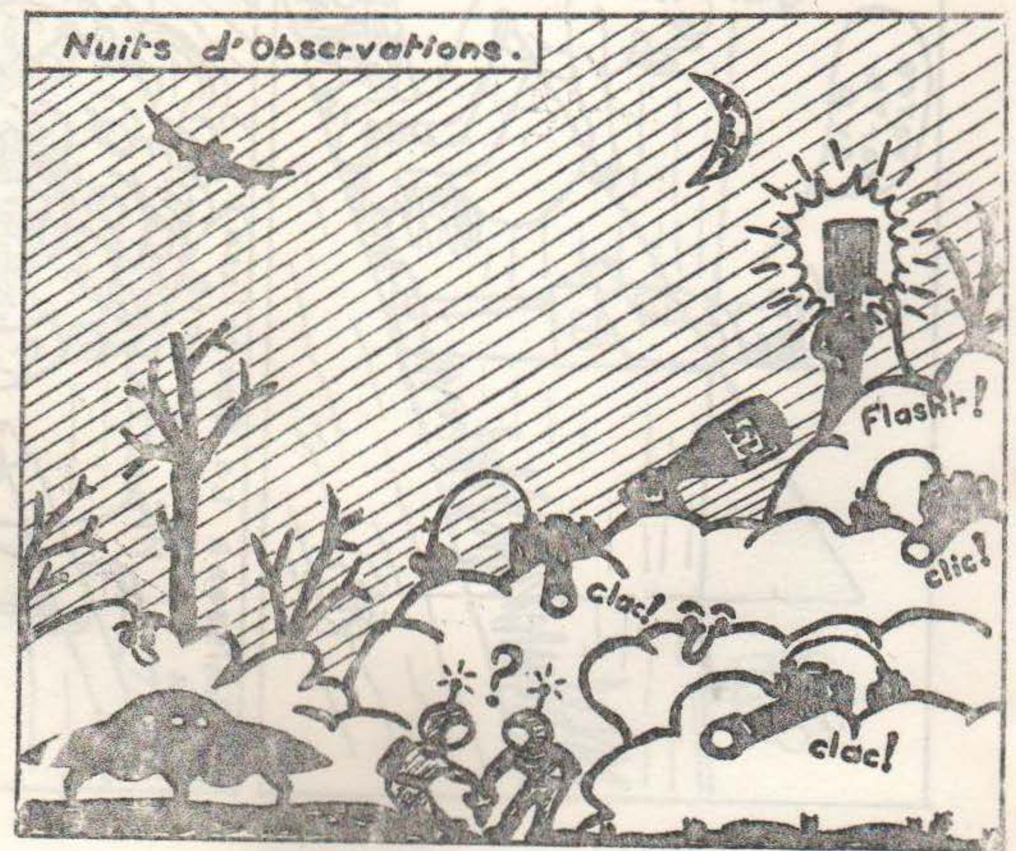
U.F.O humour



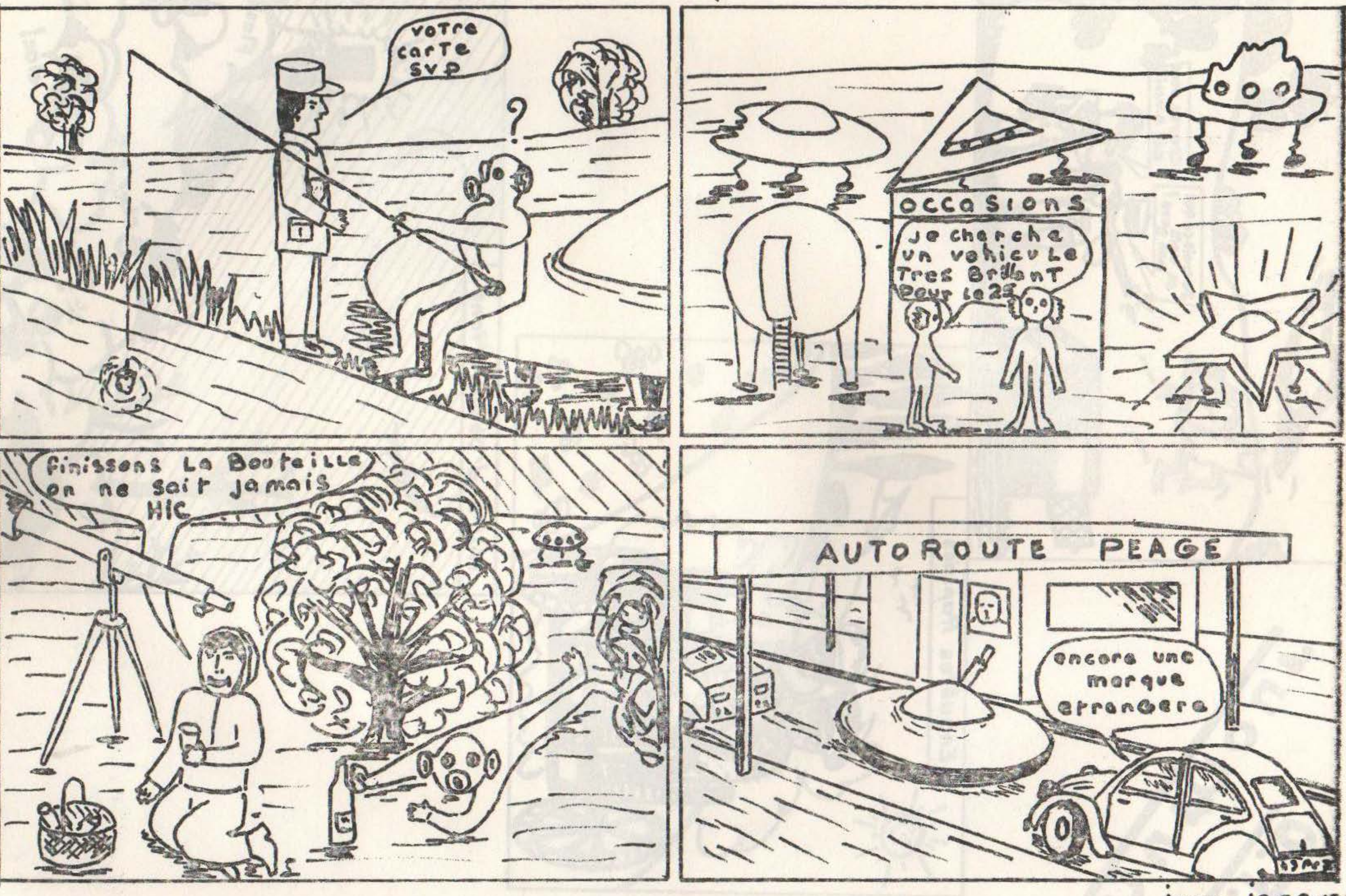
Etudes
Je crois ce que je vois mon gars !
Croyez vous aux O.V.N.i ?



Enquêtes Rapides



Nuits d'Observations.
Flash !
clic !
clac !
clac !
?


votre carte svp
?
OCCASIONS
Je cherche un vehicule Tres Brillant pour le 25
finissons La Bouteille on ne sait jamais HIC
AUTOROUTE PEAGE
encore une marque etrangere
jean jacques BERNAUD

/ Observations connues en HAUTE-MARNE pour l'année 1978 /

(par ordre chronologique)

- Cas n° 1 - Référence : F /99/ 52 78 01 10 (00) :

Le Mardi 10 Janvier 1978, entre 18h30 et 19h, depuis CHAMOUILLEY, un témoin observa un objet orangé, ayant la forme d'une banane en position horizontale. Il avançait régulièrement en direction du Nord-Ouest, tout en effectuant diverses transformations (aspect d'un cigare ou d'un cylindre) et en prenant diverses positions. Après environ 2 minutes, l'objet accéléra à une vitesse foudroyante et disparut du champ de vision du témoin.

- Cas n° 2 - Référence : F /99/ 52 78 06 03 (00) :

Le Samedi 3 Juin 1978, à 23h40, près de BETTANCOURT-LA-FERREE, trois jeunes gens furent témoins des évolutions d'une boule lumineuse blanche qui sortit soudainement des nuages, descendit rapidement comme une étoile filante puis ralentit. Elle effectua une courte trajectoire horizontale, descendit et dessina trois cercles complets à différents niveaux. Après quoi, elle remonta obliquement dans la masse nuageuse et y disparut pendant 30 secondes. Elle réapparut, descendit, effectua une courbe parfaite, puis remonta finalement à vitesse modérée pour disparaître définitivement dans les nuages. Au total, l'observation dura 15mn. Aux jumelles, l'objet avait un aspect ovoïde.

- Cas n° 3 - Référence : F /99/ 52 78 07 14 (99) :

Le 14 Juillet 1978, à 3h du matin, à proximité de la scierie d'ARNANCOURT, quatre amis virent une lueur qui se dirigeait vers eux. C'était un objet de forme sphérique et de couleur blanche lumineuse qui suivait une trajectoire en S. Il apparut au Sud vers la constellation du Poisson Austral, passa sous Deneb, l'Etoile Polaire, et disparut finalement en direction du Nord en traversant une partie de la Voie Lactée. Alors qu'il se trouvait au-dessus d'eux, il avait changé de cap en virant vers l'Est suivant un angle de 25°.

- Cas n° 4 - Référence : F /99/ 52 78 07 28 (00) :

Le Vendredi 28 Juillet 1978, vers 4h du matin, au lieu-dit "Les Baraques", sur la route nationale menant à Montigny-le-Roi, un témoin fut attiré dehors par les gémissements de son chien qui se trouvait attaché derrière la maison. C'est alors qu'il aperçut dans le ciel, à une altitude qu'il évalua à quelques centaines de mètres, trois grosses boules de couleur jaune-orange, lumineuses, de la grosseur apparente de la pleine lune, qui se déplaçaient assez lentement l'une derrière l'autre, sur une trajectoire horizontale. A l'oeil nu, elles semblaient espacées l'une de l'autre d'un bon mètre. Leurs contours étaient très nets. Les trois boules passèrent très près de la maison du témoin en suivant une direction Nord-Est/Sud-Ouest. Elles diminuèrent de grosseur en s'éloignant, pour finalement disparaître. Aucun bruit ne fut perçu au cours de l'observation.

- Cas n° 5 - Référence : F /99/ 52 78 09 12 (00) :

Le Mardi 12 Septembre 1978, vers 1h30, un chaumontais observa

un objet lumineux planant au-dessus de BROTTES. De couleur jaune, soulignée d'un filet vert, l'apparition est restée suspendue dans le ciel durant près de 20 minutes avant de disparaître en laissant des traînées jaunes.
(L'est Républicain du 13/09/78)

- Cas n° 6 - Référence : F /99/ 52 78 09 13 (00) :

Le Mercredi 13 Septembre 1978, aux environs de Minuit, alors qu'il se trouvait sur son balcon situé au 4ème étage d'un immeuble, testant une paire de jumelles, un habitant de ST-DIZIER constata, vers le Sud - Ouest, la présence d'une boule lumineuse de couleur orange vif, stationnaire dans le ciel étoilé. Au bout de quelques instants, il la vit monter verticalement pour stationner 4 à 5 secondes, puis effectuer une trajectoire rectiligne horizontale vers la droite et finalement disparaître d'un seul coup après 10 secondes de trajectoire. Cette boule était parfaitement sphérique, nettement découpée, mais sans autre détail apparent.

- Cas n° 7 - Référence : F /99/ 52 78 09 23 (00) :

Le Samedi 23 Septembre 1978, vers 22h30, à POINSON-LES-NOGENT, un gendarme en fonction dans la région parisienne et son épouse observèrent un gros point lumineux qui se tenait au-dessus d'un petit bois de sapins. Il avait l'aspect d'une grosse étoile très brillante, blanche, qui ne clignotait pas (grosseur estimée à deux fois celle de Vénus). Il n'y avait aucun halo ou débordement de lumière. La distance entre les témoins et le petit bois de sapins fut estimée à 300 à 400 mètres. Aucun bruit n'émanait de l'objet. Au bout d'un moment, celui-ci projeta un petit faisceau blanchâtre en direction des sapins. Aucun déplacement ne fut remarqué par les témoins. L'objet resta stationnaire puis disparut sur place en s'éteignant soudainement. L'observation dura au total une quarantaine de secondes.

- Cas n° 8 - Référence : F /99/ 52 78 09 24 (00) :

Le Dimanche 24 Septembre 1978, alors qu'elle roulait en direction de FRONCLES-BUXIERES, entre 0h15 et 0h20, une jeune fille remarqua sur sa droite, après le panneau de VIGNORY, dans un virage, un insolite objet orange vif et lumineux en forme de bol renversé. Elle situe l'objet à 2 kms à vol d'oiseau de son véhicule, alors qu'il se trouvait au-dessus d'un côteau. L'objet ne possédait aucun feu de position et ses contours étaient nets, sauf la partie rectiligne qui était légèrement floue. Le témoin le vit descendre en trajectoire courbe et disparaître progressivement derrière le lieu-dit "Le Châtel".

- Cas n° 9 - Référence : F /99/ 52 78 10 06 (00) :

Le Vendredi 6 Octobre 1978, entre 21h45 et 21h50, quatre amis furent témoins de plusieurs phénomènes insolites, entre BETTANCOURT et ANCERVILLE, depuis le lieu-dit "Le Musqueux". A 21h45, ils découvrirent un objet rond, jaune-orangé, de la taille de Vénus à bout de bras. Aux jumelles, il ne révèle qu'un contour flou. Il s'apprête à disparaître à leur droite, derrière un arbre, lorsqu'un second objet apparaît, en tout point identique au premier, juste en haut et à droite d'un pylône E.D.F. et se perd finalement sur l'horizon en rapetissant, sans aucun

bruit. Une vingtaine de minutes environ plus tard, un troisième objet absolument semblable aux deux autres apparaît. A sa vue, l'un des témoins fait des signaux au flash dans sa direction mais n'obtient aucune réaction. L'objet orange lumineux se dirige vers la gauche et s'immobilise soudain pendant 10 secondes avant de repartir en sens inverse et de s'éteindre subitement dans le ciel. La durée totale de l'observation se situe autour de 5 minutes (2mn pour le 1er objet, 1mn pour le second, 1mn1/2 pour le 3ème).

- Cas n° 10 - Référence : F /99/ 52 78 10 07 (00) :

Le Samedi 7 Octobre 1978, aux environs de 21h15, au-dessus de la digue de CHARMES-LES-LANGRES, 8 personnes observèrent un curieux phénomène. De l'autre côté du réservoir, ils aperçurent en effet une grosse boule orangée qui, en se rapprochant, semblait grossir sans vraiment se déplacer. Elle était assez basse sur l'horizon et se découpait au-dessus d'une rangée d'arbres en semblant suivre la voie de chemin de fer qui se trouve juste de l'autre côté. Cette sphère était énorme, au moins égale à trois fois la pleine lune. Ses contours étaient nets tandis qu'une zone plus foncée, noirâtre, était visible au centre. Elle se trouvait à environ 400 à 500 mètres des témoins qui avaient l'impression qu'elle ne se déplaçait pas vraiment ou très lentement. Elle disparut peu à peu en diminuant de grosseur, comme si elle rétrécissait. L'observation dura au total plus de 5 minutes, dans un silence complet.

- Cas n° 11 - Référence : F /99/ 52 78 10 10 (00) :

Le Mardi 10 Octobre 1978, vers 1h30 du matin, alors qu'il se trouvait dans le secteur d'AGEVILLE, un témoin aperçut un point lumineux très brillant, plus gros que l'Etoile Polaire, qui se déplaçait lentement. Il pensa tout d'abord à un avion, mais alors qu'il se trouvait pratiquement à sa verticale, il se rendit compte qu'il n'y avait pas de feux clignotants et que cet objet avait une forme allongée, rougeâtre à l'avant, blanc pour le reste. La couleur blanche était très brillante, mais les contours de l'objet étaient cependant bien nets. Il se déplaçait lentement sur une trajectoire horizontale. Le témoin prit une photo et s'apprêtait à en prendre une seconde lorsqu'il se produisit brusquement un éclatement de lumière blanche, comme si l'objet explosait en triplant de volume. Aussitôt après, il accéléra brutalement pour disparaître à une vitesse foudroyante en diminuant de grosseur et en suivant une trajectoire ascendante. Aucun bruit ne fut perçu durant toute la durée de l'observation. La photo fut certifiée sans falsification, trucage ou surimpression par un photographe professionnel.

- Cas n° 12 - Référence : F /99/ 52 78 10 27 (00) :

Le Vendredi 27 Octobre 1978, à 22h20, trois personnes qui se trouvaient au lieu-dit "La Brèche", en bordure du LAC DU DER, observèrent un point brillant blanc lumineux évoluant dans le ciel étoilé et se rapprochant de leur secteur. Examinant le phénomène aux jumelles, l'un des témoins remarqua alors une forme nettement allongée, sombre et cigaroïde, dont les contours ainsi que les deux extrémités étaient flous. L'objet était stationnaire, avait une apparence quelque peu solide, et possédait en alternance des parties éclairées de couleur blanche lumineuse; celles-ci étaient au nombre de trois et de forme

légèrement bombée évoquant trois"fenêtres" presque carrées alignées sur le même plan horizontal, la lumière émise par ces"fenêtres" débordant légèrement sur les bords. L'engin était silencieux et ne possédait aucun feu de position. Il effectua finalement une trajectoire horizontale et disparut peu à peu à l'horizon.

- Cas n° 13 - Référence : F /99/ 52 78 10 00 (00) :

En Octobre 1978 (date exacte inconnue), vers 22h30, une habitante de POINSON-LES-NOGENT observa un objet verdâtre qui stationnait au-dessus d'un bois situé à environ 500 mètres de chez elle. Cet objet était de forme discoïdale, assez allongée aux extrémités. Ses contours étaient nets, à l'exception des extrémités un peu floues. Un halo de couleur vert pâle comme l'objet entourait celui-ci. Il n'éclairait pas le paysage. A l'oeil nu, le témoin évalua sa taille à celle d'un grand plat (50 ou 60 cm de diamètre) et son altitude à 300 m au plus au-dessus du bois. Il disparut au bout d'une minute environ en descendant derrière le bois et en gardant toujours la même forme, sans diminuer de grosseur et sans aucun bruit.

- Cas n° 14 - Référence : F /99/ 52 78 11 21 (00) :

Le Mardi 21 Novembre 1978, un ancien pilote de l'Armée de l'Air et sa famille (sa femme et ses quatre enfants), demeurant à Nantes, allaient rendre visite à de la famille à Nogent-en-Bassigny. Le temps était couvert et il y avait du brouillard. Il était environ 1h30 du matin et ils se trouvaient à la sortie de ANDRES-LA-COTE lorsque, brusquement, ils virent une grande illumination dans le ciel, sur leur gauche. Puis, peu à peu, deux énormes soucoupes lumineuses se découpèrent, au fur et à mesure qu'elles se rapprochaient de la route sur laquelle ils se trouvaient. Elles étaient de forme allongée, de couleur bleue très vive; elles étaient surmontées de coupoles orangées brillantes tandis qu'une protubérance plus rouge était visible au-dessous. Elles devaient faire environ 60m de diamètre pour une hauteur de 15 à 20m. Sur le pourtour, se dessinaient 5 ou 6 "fenêtres" éclairées d'une couleur jaunâtre, de forme carrée. Les deux objets étaient entourés d'un halo de couleur dominante bleue. Le moteur de la voiture toussa deux ou trois fois, les phares faiblirent, puis tout s'arrêta. La voiture fit encore quelques mètres sur sa lancée avant de s'immobiliser. Les deux engins traversèrent la route devant la voiture, à une altitude n'excédant pas 100m et à environ 80m des témoins. En passant devant eux, ils basculèrent légèrement vers eux. Le conducteur baissa sa vitre pour les regarder passer et il entendit alors une sorte de bourdonnement électrique qui en émanait, semblable au bruit d'un générateur. Les deux O.V.N.I. disparurent de l'autre côté de la route en diminuant progressivement de grosseur. Lorsqu'ils eurent disparu, il fallut au chauffeur une bonne quinzaine de minutes pour faire repartir sa voiture.

- Cas n° 15 - Référence : F /99/ 52 78 11 00 (00) :

A la mi-Novembre 1978, en semaine, vers 16h, une personne, à bord d'une voiture, à ST-DIZIER, remarqua, dans la direction du Centre Hospitalier Spécialisé, une boule jaune-doré stationnaire. Elle était environ à 500 à 700m d'altitude. Ses contours étaient nets et parfaitement sphériques. L'objet brillait au soleil. Le témoin le perdit de vue lorsque son père, qui conduisait, prit une autre rue.

/ Observations connues dans la MEUSE pour l'année 1978 /

(par ordre chronologique)

- Cas n° 1 - Référence : F /99/ 55 78 01 17 (00) :

Le Mardi 17 Janvier 1978, deux frères qui testaient une paire de talkies-walkies, sur la commune d'ANCERVILLE-GUE, observèrent simultanément, à 23h20, une grosse lumière circulaire de couleur orange lumineux avec des rayons ou éclats autour d'elle. Elle était statique et silencieuse. Observée avec des jumelles, elle avait l'aspect d'une sphère parfaite et sans halo. Elle se tenait à droite d'un sapin isolé qui servit de repère. Le ciel était couvert et il tombait une pluie fine. Intrigué, l'un des deux témoins se dirigea vers le phénomène qui s'éteignit aussitôt comme une lampe. Les deux témoins, qui habitent la région depuis plus de 25 ans, inspectèrent les environs sans rien découvrir qui pouvait expliquer leur observation. Curieusement, le lendemain après-midi, vers 15h, un hélicoptère de la B.A.113 de St-Dizier survola longtemps ce secteur à très basse altitude comme s'il cherchait quelquechose. Dans le courant de la semaine, à environ 700m de la position des témoins, une trace circulaire en anneau fermé fut découverte. Il s'agit d'une trace d'environ 10m de diamètre au total, la largeur de l'anneau étant de 1,10m en général et de 1,40m à l'Est de la trace. Aucune rémanence ne fut à signaler. Des photos furent prises et des tests de germination effectués. L'herbe sur l'anneau était anormalement haute et très verte. Il résulta des tests que les semis pris sur l'anneau et au centre de celui-ci poussèrent très abondamment et étaient d'un vert très foncé, alors que l'échantillon témoin pris à 10m de la trace fut peu abondant, d'un vert jaunâtre, dispersé et peu élevé. A noter que cette trace se trouve en plein dans l'alignement des positions témoins-objet.

- Cas n° 2 - Référence : F /99/ 55 78 05 17 (00) :

Le Samedi 18 Février 1978, à RUPT-AUX-NONAINS, une jeune femme quitte son domicile au volant de sa 3 C.V. Citroën, après quelques ennuis de démarrage, pour se rendre à son travail à Saint-Dizier. Arrivée sur la place du village, elle aperçoit alors, vers l'Est-Nord-Est (il est 6h15) un curieux objet statique et bas sur l'horizon qu'elle croit être la lune. L'observant mieux, elle constate qu'il s'agit d'un objet en forme de croissant vertical aux cornes pointues, partie convexe orientée vers la gauche, avec en son milieu une partie ronde, parfaitement sphérique, le tout d'une couleur jaune canari lumineuse. Poursuivant son trajet, elle lui tourne un moment le dos et lorsqu'elle regarde à nouveau, l'objet a disparu. A noter que ce matin-là le ciel était complètement couvert et que la lune était couchée, de toute façon, depuis 3h57 HL.

- Cas n° 3 - Référence : F /99/ 55 78 04 02 (00) :

Le Dimanche 2 Avril 1978, à 23h35 HL, un automobiliste originaire de Sommedieue, roulant à bord d'une Simca 1100 GLS, sur la départementale 904 entre FRESNES-EN-WOEVRE et MARCHEVILLE-EN-WOEVRE, en direction de l'Est-Sud-Est, remarqua qu'il était

suivi par deux "boules" lumineuses blanc mat (laiteux). Elles suivaient le témoin à sa vitesse, à environ 30 mètres derrière son véhicule et à une hauteur comprise entre 1,70m et 2m à la verticale de la route. Il les aperçut d'abord dans son rétroviseur; ralentissant son allure, il se retourna pour mieux les voir. Soudain, à l'arrivée d'une voiture venant en sens inverse, elles disparaissent instantanément sans aucun bruit. Le témoin, astronome amateur averti, exclut l'idée d'une confusion avec un astre, une planète ou la lune. En outre, la sinuosité de la route à cet endroit fait ressortir qu'il ne pouvait s'agir en aucun cas de reflets de phares.

- Cas n° 4 - Référence : F /99/ 55 78 05 17 (00) :

Le Mercredi 17 Mai 1978, à ANCERVILLE-GUE, alors qu'il se dirigeait vers le lieu-dit "La Côte aux Vaches" accompagné de son chien, un témoin constata, vers 21h45, la présence insolite d'une sorte de boule de lumière orange vif qui venait d'apparaître subitement à l'horizon Nord-Ouest. Aux jumelles, c'était une sphère parfaite aux contours nets. Le témoin prit plusieurs photos du phénomène qui se déplaçait doucement de la droite vers la gauche pour finalement disparaître vers les bois de Marnaval (Hte-Marne). Elle s'éteignit en plein parcours et le témoin ne la revit pas. Quelques instants plus tard, deux avions "Mirage IV" foncèrent dans cette direction, effectuèrent un demi-cercle sur la vallée de la Marne et prirent la direction Nord-Est.

- Cas n° 5 - Référence : F /99/ 55 78 07 17 (00) :

Lundi 17 ou Mardi 18 Juillet 1978, vers 21h40, durant une quinzaine de secondes environ, trois cultivateurs meusiens habitant NAIX-AUX-FORGES observèrent, derrière l'ancienne usine de ce village, un curieux objet en forme de cigare orange éblouissant avec des nuances bleutées à l'arrière et aux contours nets, qui avançait silencieusement dans le ciel légèrement couvert, selon une trajectoire rectiligne du Sud vers l'Est. Il évolua ainsi à vitesse moyenne et à relativement basse altitude.

- Cas n° 6 - Référence : F /99/ 55 78 09 16 (00) :

Le Samedi 16 Septembre 1978, vers 22h45, depuis une butte dominant le village de COUSANCES-LES-FORGES, un témoin vit soudain apparaître une boule lumineuse orange qui se dirigea, à vitesse relativement moyenne vers un groupe de peupliers servant de repère. Le phénomène grossit alors puis effectua presque un angle de 90° et descendit verticalement pour se livrer ensuite à une série de zigzags et finir par s'éteindre brusquement. L'observation dura environ 30 secondes et aucun bruit ne fut perçu.

- Cas n° 7 - Référence : F /99/ 55 78 10 11 (00) :

Le Mercredi 11 Octobre 1978, alors que le soleil déclinait sur l'horizon, à ANCERVILLE-GUE, un jeune couple promenait ses deux chiens lorsque, vers 18h30, ils observèrent un objet ponctuel qui se déplaçait silencieusement dans le ciel à vitesse moyenne. Visuellement, sa grosseur apparente correspondait à celle de la planète Vénus et sa couleur était orange lumineux. Au bout d'une minute de trajectoire rectiligne, il effectua une courbe à 110° et disparut d'un coup au bout de

celle-ci. Il était absolument silencieux et n'était suivi d'aucun sillage ou traînée de condensation.

- Cas n° 8 - Référence : F /99/ 55 78 10 12 (00) :

Le Jeudi 12 Octobre 1978, à ANCERVILLE-GUE, le même couple se promenait, comme la veille, en compagnie de ses deux chiens, à ANCERVILLE-GUE. Il était 18h40 lorsqu'ils remarquèrent simultanément un objet ponctuel rouge-orangé qui se déplaçait sur une trajectoire horizontale vers le village haut-marnais de Chamouilley. A l'aide de jumelles, ils le virent sous l'aspect d'une boule orange parfaite se déplaçant silencieusement. Au bout de deux minutes, il s'éteignit brusquement en pleine course. Soudain, il se forma une double traînée de condensation blanchâtre un peu grise, beaucoup plus grosse que celle émise par une Caravelle ou un Boeing à cette altitude. Les deux traînées se formaient sur le passage récent de la boule orange et s'écartaient très nettement l'une de l'autre. Puis, brusquement, 20 secondes plus tard, les deux témoins aperçurent un corps de forme allongée, genre cigaroïde, situé entre les deux traînées. Aux jumelles, cet objet, d'un aspect solide, avait près de 3cm de longueur apparente. Il était de couleur aluminium très brillant, lumineux de lui-même. Soudain, cet objet cigaroïde, statique, sembla exploser en mille morceaux tout en émettant une très vive lueur blanchâtre et des éclairs comme du magnésium. Cette "explosion" silencieuse fut également visible à l'oeil nu. Enfin, la double traînée de condensation se dissipa en quelques secondes et tout redevint normal.

- Cas n° 9 - Référence : F /99/ 55 78 10 28 (00) :

Le Samedi 28 Octobre 1978, alors qu'il se trouvait près de DUGNY-SUR-MEUSE, à 5kms de Verdun, et qu'il était 23h30, un pilote d'hélicoptère observa un disque blanc incandescent, statique, à sa verticale sous le plafond nuageux et absolument silencieux. La lumière émise par cet objet d'aspect solide était intense, du type néon, et les contours du disque étaient plus ou moins flous. Le pilote estima le diamètre du disque à 2 mètres environ. Il se trouvait à environ 300m juste au-dessus de lui, et il se sentit comme surveillé. Il observa le phénomène durant quelques 30 secondes. La lumière blanche, un peu laiteuse, de cet objet, était soutenable et ne faisait pas mal aux yeux. Enfin, après 30 secondes, il s'éteignit brusquement en plein ciel. Agé de 32 ans, le témoin totalise plus de 1500 heures de vol et rejette toute hypothèse d'aéronefs pour expliquer son observation.

- Cas n° 10 - Référence : F /99/ 55 78 10 29 (00) :

Le Dimanche 29 Octobre 1978, entre 18h30 et 19h, trois témoins (un couple et leur fils), roulant vers ST-MIHIEL, virent une curieuse lumière dans le ciel et la perdirent de vue en traversant cette ville. A la sortie de St-Mihiel, ils la retrouvèrent face à eux et venant droit sur eux. A ce stade de l'observation, ils pensèrent avoir affaire à un avion ou à un hélicoptère volant à basse altitude. Finalement, afin d'en avoir le coeur net, ils arrêtèrent leur voiture sur le bas-côté de la route et descendirent pour mieux observer cet objet. C'est alors qu'ils voient non pas une, mais deux puissantes lumières oranges, genre phares, très fortes. Elles

arrivent droit sur la route, et quand le phénomène passe à leur verticale, à environ 20 mètres au-dessus de la route, les témoins discernent un corps ovoïde gris métallisé, genre aluminium terne et lisse, muni de ces deux phares oranges à l'avant, qui glisse silencieusement et continue sa trajectoire rectiligne pour finalement disparaître vers le Sud-Ouest. Bientôt, ce ne fut plus qu'un point lumineux dans la lumière crépusculaire.

- Cas n° 11 - Référence : F /99/ 55 78 12 10 (00) :

Le Dimanche 10 Décembre 1978, à 20h, à ANCERVILLE-GUE, alors qu'il portait la soupe à son chien, un témoin observa, en direction du Nord-Ouest, la présence d'une boule orange lumineuse nettement découpée et stationnaire sur l'horizon. Après quelques instants, celle-ci se mit à avancer silencieusement de la droite vers la gauche, par rapport à deux arbres servant de repère. Sa trajectoire horizontale était saccadée. Elle se dirigea ainsi lentement et à basse altitude vers les bois de Marnaval (Hte-Marne). La boule semblait palpiter ou vibrer sur elle-même. Le témoin put la suivre durant 40 secondes avant qu'elle ne soit cachée par un bois proche.

- Cas n° 12 - Référence : F /99/ 55 78 00 00 (00) :

(Date exacte de cette observation inconnue)
Un cultivateur meusien, Mr Denis LARATTE, de SAUVOY-PAR-VOID, qui rentrait son tracteur vers 21h45, ce même soir, a, lui, aperçu "deux objets volants se suivant, de la forme d'une assiette retournée et éclairée tout autour de lampes rouges et vertes".
(L'est Républicain Lorraine du 02/10/78)